



WWF®

PROPOSITION

FR

2016

PARIS 2024

LES RECOMMANDATIONS DU WWF
POUR LES PREMIERS JEUX ALIGNÉS
AVEC L'ACCORD DE PARIS

Présentation du WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de près de 6 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 220 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Depuis décembre 2009, la navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France et Pascal Canfin en est le directeur général depuis le 5 janvier 2016.

Pour découvrir nos projets sur le terrain, rendez vous sur : <http://projets.wwf.fr>

Ensemble, nous sommes la solution.

Directeur projet : Pascal Canfin

Pilotes projet : Audrey Solans, Isabelle Jean

Maquette : Pascal Herbert

Merci à Hervé Hamon pour l'utilisation gracieuse de ses photographies.

Merci aux équipes du WWF France pour leur expertise et leur relecture exigeante : Pierre Cannet, Arnaud Gauffier, Anne-Sophie Gougeon, Canddie Magdelenat, Lénéa Moniot, Denis Ody, Daniel Vallauri

Merci aux équipes du WWF France pour leurs contributions : Jacques-Olivier Barthes, Marine Braud, Benoit Duchier, Manon Garin, Marie-Christine Korniloff, Annabelle Ledoux, Michael Neveu, Laurence Tourneux, Mathilde Valingot

Merci aux équipes du réseau WWF pour leurs partages d'expériences, et tout particulièrement à Jochem Verberne (WWF international) et à Simon Lewis (Team Planet Sport) pour leurs recommandations, leur relecture éclairée, et leur retour d'expérience de l'accompagnement du WWF UK de la candidature de Londres 2012

Document édité en décembre 2016



SOMMAIRE

PARIS 2024, PREMIERS JEUX ALIGNÉS AVEC L'ACCORD DE PARIS	6
PARIS 2024, ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	14
LA NEUTRALITÉ CARBONE DE PARIS 2024	18
4 CLÉS POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE	24
8 EXPÉRIENCES PARIS 2024	30
80 PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE	36
FOCUS PRODUITS FORESTIERS & ALIMENTATION	46



Ce n'est pas un rêve. Ce n'est pas « juste un petit pas de plus ». C'est une réalité qui se construit et qui nous engage profondément.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ne seront pas seulement un peu plus verts, un peu moins émetteurs en carbone, un peu plus participatifs que les précédents. Ils seront le marqueur d'une autre façon de concevoir cet événement planétaire qui fera date et permettront, au-delà de l'excellence sportive, de faire entrer les Jeux dans la transition écologique que notre siècle réclame.

J'ai le privilège, en tant qu'ancienne sportive de haut niveau et en tant que présidente du WWF France d'être à la croisée des chemins du sport et de l'environnement. Je mesure combien un grand événement sportif peut mobiliser, entraîner et délivrer un message à des millions de gens, laissant des traces durables auprès de tous.

Portée par la détermination du comité d'organisation, auprès duquel les équipes du WWF France travaillent sans relâche, je me projette dans l'avenir. Dans la partie « expériences » de ce rapport, nous avons tenté d'imaginer le ressenti que pourrait avoir un panel de personnes si l'on appliquait les 80 propositions d'actions du WWF France. Je me suis moi-même prêtée au jeu.

Juin 2023 : à un an de l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris, pour moi, habitante de La Rochelle, les signes se multiplient. Mes amis franciliens me racontent comment leurs enfants à l'école, eux-mêmes dans leurs quartiers ou leurs associations ou même dans leurs entreprises font l'expérience de s'impliquer pour découvrir la biodiversité locale, participer au verdissement des lieux, se lancer des challenges d'économies d'énergie ou de recyclages. A travers les médias, je découvre comment s'aménagent les sites, se développent les transports, s'inventent les techniques qui font de ces Jeux un laboratoire et une vitrine de la transition écologique. Sur les réseaux sociaux, je suis et je participe à des actions, me sentant déjà actrice.

Août 2024 : pour rien au monde, je ne raterais la vraie grandeur. Je veux tester et partager avec des centaines de milliers de personnes ces expériences, au-delà du plaisir d'assister aux compétitions. Entendre chanter les oiseaux et voir des arbres en marchant ou pédalant vers les sites ; pouvoir m'alimenter sainement ; partager les informations sur le niveau de récupération, de recyclage, de compensation que nous atteignons collectivement et qui deviendra comme un grand jeu à l'intérieur des Jeux, pour nous tous.

2030 : bien sûr, si je viens à Paris un jour de grosse chaleur, je sais que je pourrai aller me baigner ! Mais de chez moi, je verrai aussi comment les bonnes pratiques en matière de construction, de transport, d'éclairage, de place laissée à la biodiversité, auront fait tache d'huile dans la France entière. Je mesurerai la diffusion des innovations, je verrai les jeunes autour de moi, motivés par ces pratiques nouvelles, se former et trouver des emplois. Je m'apercevrai que la fierté collective d'avoir su créer et faire vivre ces Jeux de l'avenir ont changé en profondeur les mentalités et mesurerai combien ces Jeux sont porteurs d'initiatives et de lien social.

J'invite chacun à se projeter à la lecture des propositions du WWF France et à imaginer les répercussions, non seulement dans le cadre de l'événement Paris 2024, mais pour les décennies à venir.

C'est une belle et enthousiasmante responsabilité que de participer à la construction de notre futur durable. Partager cette réalisation avec les milliards d'humains que Paris 2024 va mobiliser l'est plus encore.

Cet événement planétaire donne l'occasion aux valeurs communes de respect, d'excellence et de fraternité, qui portent l'esprit olympique comme celui de la transition écologique, de se faire écho pour magnifier les Jeux et construire un avenir durable et désirable.

En mai 2016, le comité de candidature Paris 2024 et le WWF France ont formalisé un partenariat stratégique, unissant leurs forces autour d'une ambition commune : organiser des Jeux à impact environnemental positif, qui accélèrent la transition écologique et contribuent à réinventer les villes et les modes de vie.

Cette collaboration s'inscrit pleinement dans la feuille de route stratégique du Comité international olympique (CIO). En effet, en décembre 2014, les membres du CIO ont adopté à l'unanimité les 40 recommandations de l'Agenda Olympique 2020. Cette nouvelle feuille de route stratégique marque un tournant dans la philosophie de l'organisation des Jeux et de leur finalité. Cet événement doit désormais être « un projet global qui respecte l'environnement, la faisabilité et le développement, afin de laisser un héritage durable »¹. Les villes candidates sont donc invitées à présenter un projet raisonnable et adapté aux besoins sportifs, économiques, sociaux et environnementaux des territoires concernés.

Le comité de candidature Paris 2024 a su, dès la première phase de la candidature début 2016, proposer un concept des Jeux qui réponde à cet objectif, posant des bases solides pour la mise en œuvre d'une stratégie d'excellence environnementale. Par son concept, qui repose principalement sur des sites existants ou des infrastructures déjà projetées, il exprime clairement sa volonté de faire des Jeux un laboratoire d'innovation durable qui laisse un héritage positif aux territoires et à leurs habitants.

Quant au réseau WWF, il travaille depuis de nombreuses années sur les questions de sport et d'environnement, convaincu qu'ils peuvent se mettre au service l'un de l'autre. Ainsi, les équipes du WWF se sont investies aux côtés du comité d'organisation italien, dans le cadre de la préparation des Jeux d'hiver de Turin 2006 puis aux côtés du comité de candidature de Londres 2012. Le WWF International est partenaire depuis plusieurs années de la Fédération internationale des sociétés d'aviron (FISA) et le WWF France collabore régulièrement avec la mission Sport & Développement Durable du Ministère de la Jeunesse, de la Ville et des Sports et mobilise des fédérations sportives telles que la Fédération française de rugby autour de ses projets.

Ce partenariat prévoit, d'une part, l'accompagnement des équipes du comité de candidature dans la définition de l'ambition et de la stratégie d'excellence environnementale de la candidature et, d'autre part, le parrainage du Comité d'Excellence Environnementale Paris 2024, présidé par Isabelle Autissier et composé de 24 personnalités qualifiées et engagées pour l'environnement (scientifiques, ONG, athlètes, entrepreneurs). Établi jusqu'à l'élection de la ville hôte 2024 – en septembre 2017 – le partenariat permet également de soutenir l'initiative *Réinventer les villes* du WWF France, dont il constitue une illustration concrète.

Le WWF France a inscrit dans ce partenariat les conditions nécessaires pour y mettre fin dans le cas où les ambitions environnementales poursuivies ne seraient pas à la hauteur de ses attentes ou de ses valeurs. Ces conditions sont essentielles au maintien de son indépendance et de son impartialité.

Dans cette publication, le WWF France expose les convictions qu'il s'est forgées dans le cadre de ce travail partenarial et des échanges qu'il a pu avoir avec les parties prenantes de la candidature Paris 2024 et ses partenaires extérieurs. Ambitions, objectifs et conditions de réussite selon le WWF France sont ici présentés pour être partagés avec le comité de candidature et ses parties prenantes, dans le temps d'écriture de la dernière phase du dossier de candidature de Paris 2024.

1. Agenda olympique 2020 – 20 + 20 Recommandations, Document de référence, Comité international olympique

PARIS 2024, PREMIERS JEUX ALIGNÉS AVEC L'ACCORD DE PARIS



Le 12 décembre 2015, les gouvernements de 196 pays s'engageaient dans un accord historique pour le climat, l'Accord de Paris.

La COP21 a été un signal fort de l'engagement de la France et de Paris dans la lutte contre le changement climatique. Cet engagement mondial se traduit à l'échelle locale au quotidien.

Dans ce contexte, Paris 2024 ne peut pas se limiter à proposer des « Jeux durables », mais se doit d'être la première candidature qui propose – par des engagements forts – d'organiser les premiers Jeux alignés avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Paris 2024, c'est ainsi l'occasion de mettre en œuvre des solutions locales en réponse au défi climatique mondial, et de les faire vivre aux milliards d'athlètes, de spectateurs et de téléspectateurs qui vivront les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.



UNIS POUR LES JEUX, UNIS POUR LE CLIMAT

«LE SPORT A LE POUVOIR DE CHANGER LE MONDE.»

Nelson Mandela

Tous les deux ans, les athlètes des cinq continents se réunissent au sein du grand festival du Sport que sont les Jeux Olympiques et Paralympiques, incarnant ensemble les valeurs de l'Olympisme : universalité, respect, dépassement de soi et paix, pour ne citer qu'elles.

Chaque année, les pays des cinq continents se réunissent à la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les Changements climatiques (CCNUCC). Pour sa vingt-et-unième édition, la France – pays hôte et présidente de la COP21 –, soucieuse d'apporter une réponse à la hauteur du défi et de son urgence, a su prendre sa part dans la mobilisation des 196 pays, de la société civile et des acteurs non étatiques, vers un accord historique. Cet accord a posé les bases pour une réponse commune et ambitieuse au défi climatique, selon des principes d'universalité, de solidarité et de justice entre les pays, faisant écho aux valeurs de l'Olympisme. Il a marqué une étape majeure dans l'engagement mondial pour le climat et son entrée en vigueur, moins d'un an après sa conclusion, démontre la force de la mobilisation des pays qui l'ont porté.

Pendant quinze jours, Paris et la Seine-Saint-Denis ont fait battre le cœur de l'action climatique mondiale en accueillant des dizaines de milliers de participants du monde entier, en contribuant à la réussite de leurs échanges et à l'organisation de quelques milliers d'événements à destination de tous.

Fort de succès de la COP21, du rôle majeur qu'elle a su prendre dans la prise de responsabilité des collectivités face au défi climatique, et des actions qu'elle mène en faveur du climat depuis plusieurs années, Paris est aujourd'hui devenue le symbole mondial de la lutte contre le changement climatique. Elle se doit, dès lors, de garder ce *leadership* pour entraîner le reste du monde, et de démontrer la faisabilité de réponses locales et universelles au défi climatique.

Pour cette première compétition à l'organisation des Jeux post-COP21, la candidature de Paris 2024 se doit de proposer mieux que les Jeux les plus durables et d'offrir les premiers Jeux alignés avec l'Accord de Paris.

Paris, symbole mondial de la lutte contre le changement climatique

- La Maire de Paris a accueilli et co-organisé le **Sommet des Elus Locaux** pour le climat le 4 décembre 2015. Près de 700 représentants de collectivités locales s'y sont ainsi engagés en faveur du climat, pour « dépasser les objectifs de l'Accord de Paris », « soutenir des objectifs ambitieux [...] tels que la transition vers une énergie 100% renouvelable sur leurs territoires ou une réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 ».
- Paris est membre du **C40 Cities Climate Leadership Group**, réunissant les 85 villes les plus importantes au monde, mobilisées face au défi climatique. Le 8 août 2016 à Rio de Janeiro, Anne Hidalgo – Maire de Paris – a été élue présidente du C40.
- Paris a été élue **Capitale mondiale Earth Hour City Challenge**, compétition internationale du WWF, valorisant les meilleures initiatives des collectivités locales vers un futur climatique durable.

«LES NATIONS UNIES ET LE CIO [...] NOUS UNISSONS NOS FORCES AU SERVICE DES IDÉAUX QUE NOUS PARTAGEONS : DURABILITÉ, UNIVERSALITÉ, SOLIDARITÉ, NON-DISCRIMINATION, L'ÉGALITÉ FONDAMENTALE DE TOUS LES INDIVIDUS.»

Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies

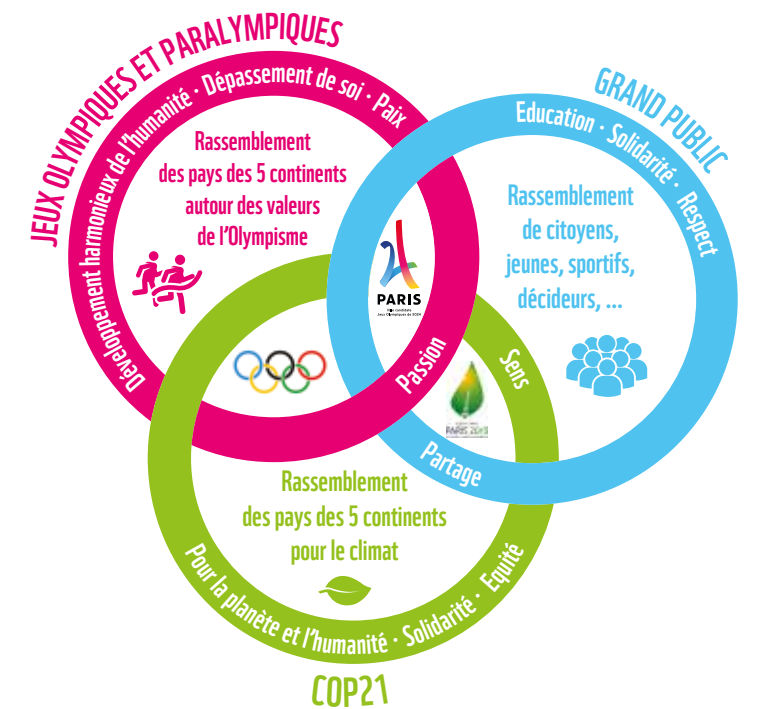
Respecter les objectifs de l'Accord de Paris signifie, au-delà des efforts de réduction drastiques de nos émissions de gaz à effet de serre, de renforcer l'adaptation et la résilience des territoires et des populations aux impacts du changement climatique dans un souci de solidarité et d'équité et d'œuvrer pour la solidarité internationale et la justice climatique.

Ainsi, la candidature de Paris 2024 – premiers Jeux alignés avec l'Accord de Paris – s'inscrit dans une transition juste du monde vers un développement durable, poursuivant des objectifs notamment de paix, de santé, de ville durable, tels que définis par les Nations Unies dans son agenda de développement durable à l'horizon 2030. Cette contribution répondrait à l'ambition commune que se sont fixée l'ONU et le Comité international olympique en formalisant leur coopération fin 2015².

Mais les Jeux sont avant tout un rassemblement universel d'athlètes, de citoyens, de jeunes, d'entreprises, de pays et de décideurs. Grâce à cette mobilisation du grand public qu'ils suscitent et aux valeurs du sport qu'ils véhiculent, les Jeux de Paris 2024 sont l'occasion de faire écho à la COP 21, en lui donnant une dimension plus grand public, et plus concrète par la démonstration de solutions locales et globales d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, comme d'évolution des modes de vie.

Les Jeux contribueront ainsi à l'éducation, à la formation, à la sensibilisation du grand public et à l'évolution vers des modes de vie plus durables, appelés par l'Accord de Paris.

Vécus par 14 000 athlètes olympiques et paralympiques, près de 3 millions de spectateurs et 3,7 milliards de téléspectateurs, les Jeux Paris 2024 sont autant d'occasions d'expérimenter la transition écologique.



2. Cf. Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 20 octobre 2015.

PARIS 2024, DÉMONSTRATEUR DE SOLUTIONS POUR LE CLIMAT

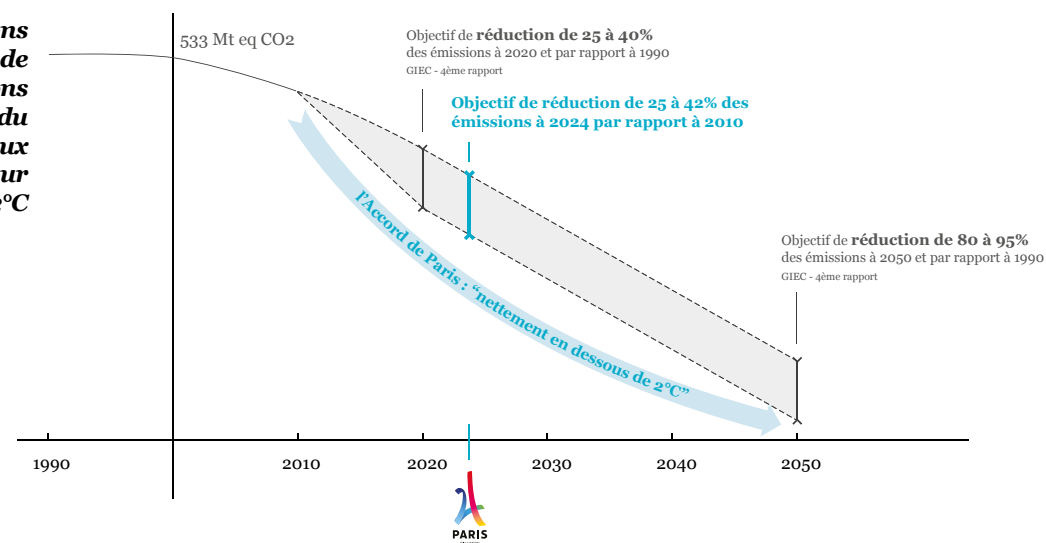
L'Accord de Paris fixe l'objectif de « contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5°C ». En ratifiant cet accord, les gouvernements se sont engagés collectivement dans une inflexion rapide des courbes d'émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Le quatrième rapport du GIEC³ a traduit ce scénario de limitation à 2°C par un objectif de réduction de 25 à 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020, et de 80 à 95% d'ici à 2050, et par rapport à 1990, incombant aux pays développés⁴.

L'application de ces objectifs – pour autant définis pour l'ensemble des pays développés – au contexte français conduit à un objectif de réduction de **25% à 42% des émissions en 2024 et par rapport à 2010**.

Ainsi, répondre aux objectifs de l'Accord de Paris, qui vise à « contenir l'élévation de la température [...] **nettement en dessous** de 2°C », imposerait à la candidature de Paris 2024 de se fixer un objectif de réduction des émissions supérieur à 42% par rapport aux émissions des Jeux des années 2010.

Courbe des émissions de gaz à effet de serre de la France et projections selon les objectifs du GIEC incombant aux pays développés pour respecter le scénario 2°C



L'Accord de Paris précise par ailleurs que la limitation du réchauffement de la planète visée impose de parvenir à un équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et leurs absorptions par les puits sur la deuxième moitié du siècle.

La science nous rappelle à ce titre que le pic des émissions mondiales doit être atteint d'ici la fin de la décennie, renforçant la responsabilité des pays développés dans le défi mondial des réductions.

Depuis les années 2000, plusieurs villes hôtes des Jeux Olympiques et Paralympiques ont mis en œuvre des démarches de compensation partielle de leurs émissions : Salt Lake City 2002, Torino 2006, Vancouver 2010, Londres 2012, Sotchi 2014.

Mais si aucune édition des Jeux Olympiques et Paralympiques n'a permis l'atteinte de la neutralité carbone dans l'histoire de l'Olympisme moderne, PyeongChang – ville hôte des Jeux 2018 – l'a promis.

Dans ce contexte et tenant compte de la responsabilité que la France et Paris portent dans le défi mondial climatique, **la neutralité de carbone de Paris 2024 n'est plus une option**. Elle est un complément nécessaire et indissociable de sa stratégie d'excellence environnementale qui fixe **des objectifs de réduction drastique des émissions des Jeux**, alignés avec l'Accord de Paris.

Ainsi la stratégie d'excellence environnementale de la candidature doit permettre :

- **d'accélérer l'effort mondial**, en divisant au moins par deux les émissions des Jeux 2024 par rapport aux éditions des années 2010, et plus précisément de Londres 2012 dont le contexte en matière de desserte nationale et internationale se rapproche du contexte parisien comparé à Rio 2016 ;
- **de léguer des territoires améliorés**, en se fixant des objectifs de construction d'une ville durable, permettant des réductions des émissions des territoires sur le long terme et intégrant des objectifs pour une minimisation de l'empreinte écologique et non pas seulement de l'empreinte carbone.

Enfin, elle est complétée d'une stratégie de compensation (cf. page 18) qui permet de garantir la neutralité carbone de Paris 2024.

3. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

4. Inscrits à l'Annexe 1 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

Diviser par deux les émissions des Jeux par rapport à Londres 2012

Respectant les recommandations de l'Agenda 2020 du Comité international olympique, le concept de la candidature Paris 2024 repose sur :

- **La sobriété**, avec 70% de sites de compétitions existants et 25% de sites temporaires, et 100% des sites qui répondent aux plans de développement des territoires concernés – c'est-à-dire qui seront construits indépendamment de l'organisation des Jeux ;
- **La compacité**, avec plus de 80% des sites parisiens situés dans un rayon de 10km autour du Village Olympique et 85% des athlètes hébergés à moins de 30 minutes de leur site de compétitions.

Cette exemplarité du concept des Jeux de Paris 2024 marque déjà un tournant dans l'histoire des candidatures aux Jeux et permet à lui seul une réduction de 45% par rapport à celles des Jeux de Londres 2012.

Ce concept, assorti d'une stratégie d'excellence environnementale, détaillée dans les 80 propositions d'actions (présentées page 36), permet ainsi de viser au global **une réduction minimale de 55% des émissions des Jeux par rapport à celles des Jeux de Londres 2012.**

Les économies liées à la mise en œuvre de la stratégie d'excellence environnementale reposent principalement sur :

- **la mise en œuvre de normes de construction bas carbone**, qui permettrait d'économiser environ 190 kt eq CO₂ supplémentaires par rapport à des constructions selon les normes actuelles (cette estimation étant basée sur le label Bâtiment Bas Carbone (BBCA) proposé en 2016 et dont l'ambition pourra être relevée d'ici à 2020).
- **une sensible augmentation des parts modales du train, des transports en commun, des véhicules zéro émission et des modes actifs⁵** dans les déplacements des spectateurs, des athlètes et des délégations : près de 90 kt eq CO₂.
- **la mise en œuvre d'une charte alimentaire écoresponsable**, divisant par deux la part de viande dans la restauration par rapport à la consommation moyenne réelle française en 2016, et garantissant zéro gaspillage alimentaire : environ 20 kt eq CO₂.
- **la mise en place de politiques d'achats responsables** pour réduire l'empreinte carbone des objets promotionnels et des produits dérivés et des supports de communication : environ 4 kt eq CO₂.
- **des efforts pour la transition énergétique** vers plus de sobriété et 100% énergies renouvelables et de récupération (EnRR) pour l'alimentation électrique pendant les Jeux, qui permettraient d'économiser plus de 2 kt eqCO₂, le mix énergétique français étant déjà peu carboné du fait de la part importante du nucléaire. Réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité n'en reste pas moins un enjeu premier de la transition énergétique française.

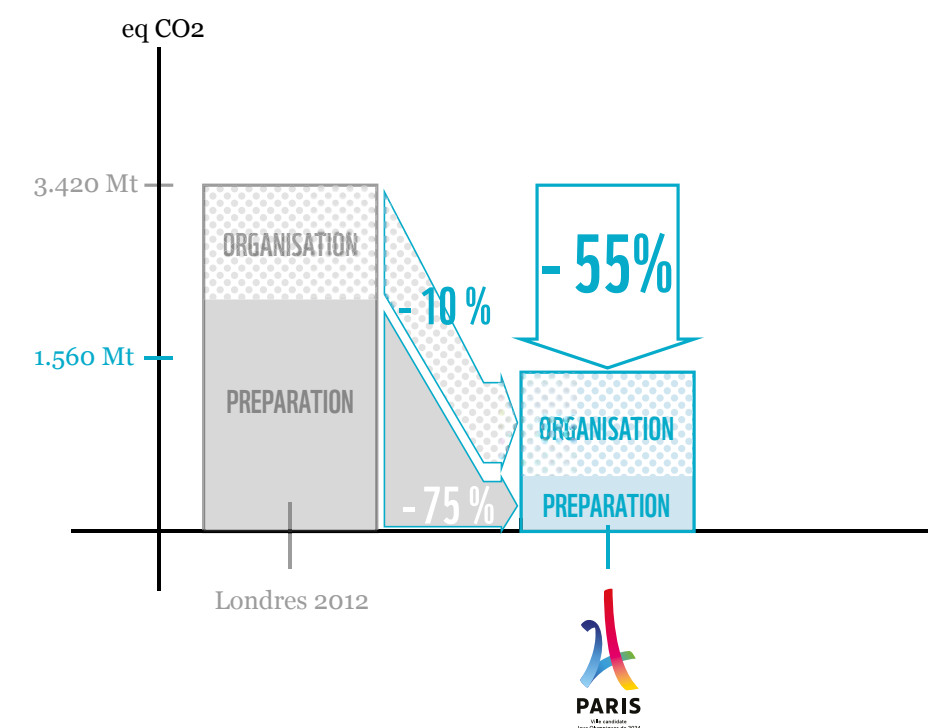
Ces chiffres sont issus du bilan carbone estimatif de Paris 2024 réalisé par le comité de candidature Paris 2024 sur la base des principaux objectifs retenus dans la stratégie d'excellence environnementale. Ils devront être affinés en phase de préparation des Jeux.

Bien qu'il ne s'agisse pas pour Paris 2024 de se positionner en comparaison à une édition spécifique des Jeux Olympiques et Paralympiques, les similitudes entre les contextes français et anglais – bien différents du contexte brésilien (desserte locale et internationale, facteurs d'émissions, ...) rendent plus pertinent de comparer le bilan estimatif de Paris 2024 avec celui de Londres 2012, qu'avec la moyenne des bilans de Londres 2012 et de Rio 2016.

Objectifs de réduction des émissions de GES de Paris 2024 par rapport à celles de Londres 2012

Légende

- Emissions des Jeux liées à leur fonctionnement et aux spectateurs
- Emissions des Jeux liées à leur préparation (construction des infrastructures de transport et des sites)



Périmètre du bilan carbone estimatif de Paris 2024

Le bilan carbone estimatif et simplifié de Paris 2024 a été établi par le comité de candidature, dans le respect de la méthodologie développée pour les Jeux de Londres 2012.

Cette méthodologie prend en compte les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes des Jeux, calculées selon les facteurs d'émissions français. Ces émissions sont réparties selon quatre grands postes :

- Constructions des sites (y compris rénovations) ;
- Construction des infrastructures de transports ;
- Spectateurs : déplacements y compris internationaux, restauration, hébergements et achats ;
- Fonctionnement : consommations d'électricité et de gaz, aménagements olympiques, déplacements, restauration, hébergements des médias, du staff, des volontaires et des athlètes, services informatiques et de télécommunication, ...

Elles sont par ailleurs considérées sur la période de préparation des Jeux, sur la durée des Jeux et pendant la période de démontage des infrastructures temporaires.

5. Modes de déplacement faisant appel à l'énergie musculaire, telle que la marche à pied et le vélo, mais aussi la trottinette, les rollers, etc.

PARIS 2024, ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

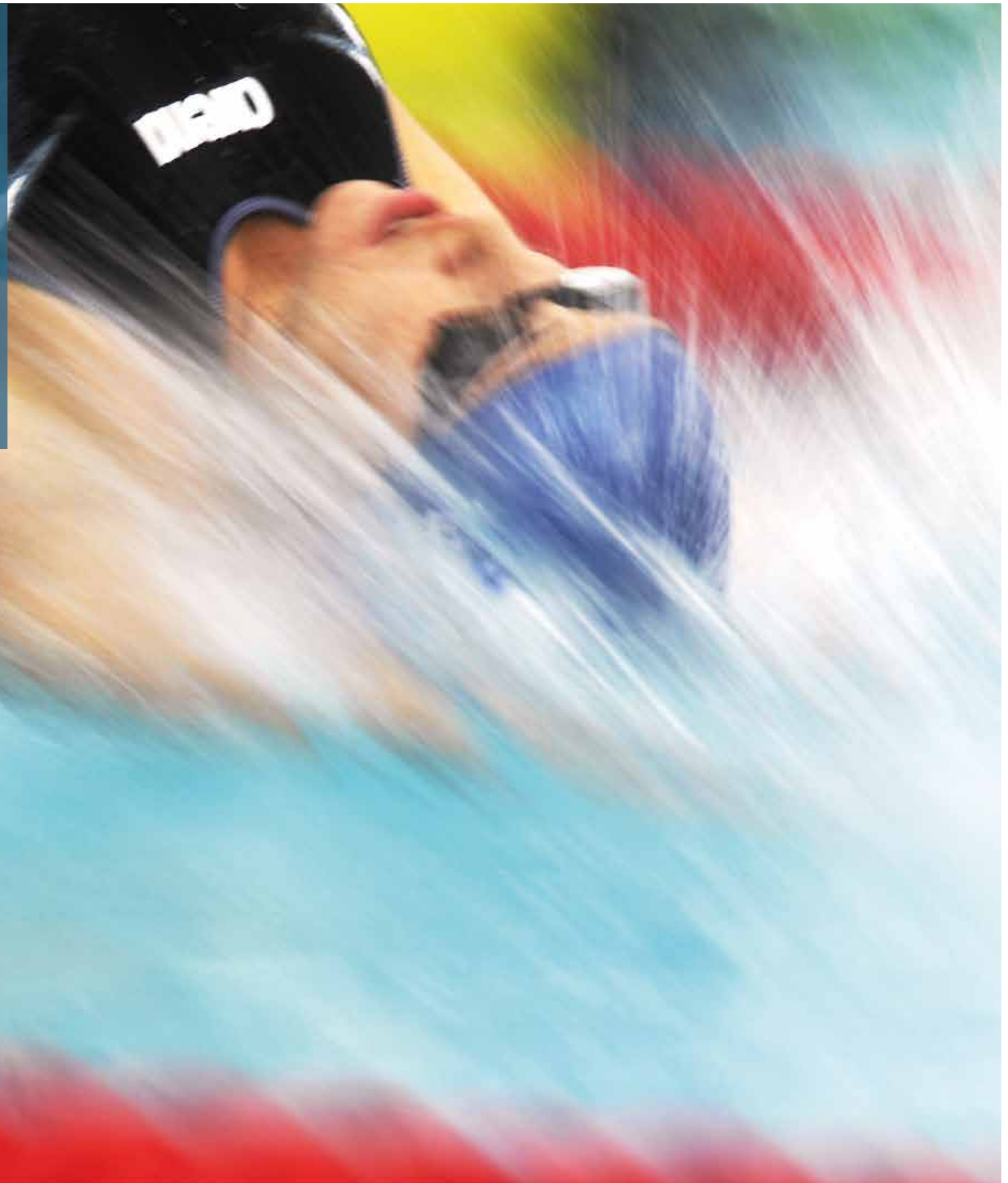


L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, c'est :

- Sept ans pour mettre en œuvre un projet de territoire ;
- Deux fois deux semaines de compétitions, avec 3 millions de spectateurs, 3,7 milliards de téléspectateurs ;
- Un héritage matériel sur les territoires d'accueil, et un héritage immatériel dans l'esprit de tous ceux qui vivent l'expérience des Jeux.

La candidature Paris 2024, qui s'inscrit dans la première édition des Jeux selon les recommandations de l'Agenda Olympique 2020, a posé les bases d'un projet responsable, valorisant les équipements existants des territoires, et permettant une compacité des sites olympiques autour du village. La stratégie des premiers Jeux alignés avec les objectifs de l'Accord de Paris doit enrichir ce concept pour amplifier l'impact positif des Jeux et garantir un héritage positif pour les territoires et leurs habitants.

Cette opportunité se saisit dès maintenant et se construit sur la durée.



Enclencher la transition écologique des territoires dès 2017... 7 ans d'écoconception des Jeux

En poursuivant le travail engagé lors de la candidature, pour éco-concevoir et mettre en œuvre un projet global et solide, alignés avec les objectifs de l'Accord de Paris. Il s'agit notamment d'affiner et de mettre en œuvre la « valeur ajoutée » des Jeux dans la construction d'infrastructures prévues indépendamment des Jeux et dans la rénovation d'infrastructures existantes. Responsabilité environnementale et innovation seront les mots d'ordre. Cela nécessite un travail partenarial, engageant partenaires, sponsors, constructeurs, fournisseurs et prestataires autour du comité d'organisation.

En utilisant le bilan carbone comme un véritable outil d'aide à la décision tout au long de la phase de livraison des Jeux, pour garantir que les choix pris s'inscrivent dans un objectif minimum de réduction de 75% des émissions liées à la préparation des Jeux par rapport à Londres 2012.

En agissant sur les modes de production via des politiques d'achats exemplaires qui permettent la promotion d'une économie circulaire – socle de l'écoconception –, une recherche systématique de réduction de l'empreinte environnementale des Jeux et des choix de matériaux de construction écoresponsables.

En préfigurant des objectifs phares de la stratégie d'excellence environnementale, comme par exemple les objectifs zéro déchet ou alimentation responsable, par des phases test sur des périmètres restreints (écoles, fédérations et clubs sportifs, ...).

En engageant les populations autour des enjeux de durabilité, par une participation active : avec par exemple, la mise en place de dispositifs de sciences participatives pour les inventaires biodiversité, de financements participatifs de projets d'énergies renouvelables, et des actions de sensibilisation. Les outils de modélisation des Jeux pourraient par exemple être mis au service d'une sensibilisation sur les impacts du changement climatique.

Démontrer la transition écologique pendant les Jeux en 2024 ... L'éco-gestion de deux fois deux semaines de compétitions

Paris 2024 offre la possibilité de donner une dimension pédagogique et grand public à l'Accord de Paris. C'est pourquoi, les efforts globaux de réduction des émissions des Jeux doivent être rendus visibles, permettant à tout un chacun de comprendre comment la réponse au défi climatique se traduit dans nos villes et dans nos vies. Cette lisibilité de la transition écologique en marche nécessite :

L'implication de tous dans les efforts de réduction :

- changer les habitudes de transport : en privilégiant les déplacements en train pour les spectateurs résidents en France (70%) ou dans les pays limitrophes (30%); en garantissant des déplacements des spectateurs entre sites exclusivement en modes actifs ou transports en commun, et des déplacements des athlètes et délégations en véhicules zéro émission, on réduit d'un quart les émissions liées aux transports des Jeux par rapport à Londres 2012.
- manger autrement : avec une offre alimentaire qualitative et variée, qui réduit de 50% la part de viande par rapport à la consommation moyenne réelle française en 2016 et applique une politique zéro gaspillage alimentaire, on pourrait diminuer de 30% les émissions des Jeux liées à l'alimentation.
- modifier les modes de consommation, avec des athlètes exemplaires qui portent des tenues en textile certifié et des médailles en or écoresponsable, et des spectateurs qui achètent des produits promotionnels Paris 2024 certifiés écoresponsables.

Les Jeux pourront par ailleurs permettre un effet d'entraînement, en proposant un label « Paris 2024 » aux professionnels du tourisme (restaurateurs et hôteliers) en proximité des sites respectant certains objectifs clés de leur stratégie d'excellence environnementale.

La sensibilisation des visiteurs, qu'ils soient sportifs, entreprises, sponsors, spectateurs, ou téléspectateurs. Les bonnes pratiques seront valorisées, et un effet d'entraînement pourra être permis grâce notamment aux outils numériques.

Après Londres 2012, et riche de son expérience réussie de la COP21, Paris 2024 devra faire référence en matière d'éco-gestion des Jeux pour tous les prochains grands événements internationaux.

Amplifier la transition écologique après 2024... Un héritage positif, local et international

Les actions mises en œuvre dans la préparation et pendant le déroulé des Jeux contribueront à :

L'atteinte des objectifs de moyen ou long termes que se sont fixés les territoires : réduction de 80% des émissions à 2050, territoires 100% énergies renouvelables, ... via :

- la réduction des émissions des territoires dans le temps, grâce notamment à des infrastructures plus sobres énergétiquement, et au développement des énergies renouvelables, dont les bénéfices se traduiront sur des décennies.
- la préfiguration des normes de construction post 2024, intégrant des critères de construction bas carbone, permettrait par exemple une réduction sur le long terme d'au moins 20% des émissions liées aux bâtiments construits par rapport à leurs émissions selon les normes de construction actuelles. (Cette estimation est aujourd'hui basée sur les diminutions des émissions liées aux consommations énergétiques des bâtiments selon le label Bâtiment Bas Carbone – BBCA).
- l'évolution vers des modes de vie, de consommation et de production plus durables, en maintenant la mobilisation citoyenne autour des enjeux climatiques mise en place autour des Jeux.

La Ville de Paris et Plaine Commune – territoires d'accueil d'une grande partie des sites olympiques – se sont en effet engagées à une réduction de leurs émissions de 80% et à une énergie 100% renouvelable d'ici 2050 lors du Sommet des Elus Locaux du 4 décembre 2015.

Un héritage positif international, par la mise en œuvre de(s) projet(s) de compensation de ses émissions (cf. *La neutralité carbone de Paris 2024*, page 18).

OBJECTIFS CLÉS*

- Diminuer d'au moins 75% les émissions liées à la préparation des Jeux par rapport à celles de Londres 2012.
- Préserver et valoriser la biodiversité locale dans le choix des sites.
- Préfigurer les normes post 2024 pour les nouvelles constructions, intégrant des objectifs de réduction des énergies grises contribuant à la diminution globale du bilan carbone.
- Conduire une politique d'achats responsables sur l'ensemble des matériaux de construction : 40% de matériaux recyclés, 50% de matériaux produits en France, et des objectifs spécifiques au bois et sa certification FSC.
- Garantir au moins 90% de réemploi ou de recyclage des déchets et des terres de chantier des constructions liées aux Jeux.
- Accroître la sobriété énergétique des infrastructures et développer la production locale d'énergies renouvelables et de récupération.
- Garantir l'accessibilité de 100% des sites en transport en commun et en modes actifs.

OBJECTIFS CLÉS*

- Diminuer de 10% les émissions liées au fonctionnement des Jeux et aux spectateurs par rapport à celles de Londres 2012.
- Garantir 100% d'énergies renouvelables et de récupération dans les achats.
- Mettre en œuvre des politiques de déplacements pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre associées, pendant les Jeux et sur le long terme.
- Conduire des politiques d'achats responsables pour garantir notamment 100% des objets promotionnels et des produits dérivés, et des supports de communication issus d'une démarche responsable (recyclé, éthique, recyclable, ...).
- Mettre en place une politique de prévention et de tri des déchets : zéro déchet enfoui, 65 % recyclés, 35 % de valorisation énergétique et 100% des biodéchets collectés.
- Offrir sur les sites et *live sites* une restauration à base d'aliments 100% certifiés avec des objectifs par types d'aliments, diviser par deux la consommation de viande et entraîner dans la démarche les restaurateurs extérieurs aux sites.
- Sensibiliser les 14 850 athlètes, les 3 millions de spectateurs, les 3,7 milliards de téléspectateurs et les 90 000 journalistes et volontaires aux enjeux du développement durable et du défi climatique.

OBJECTIFS CLÉS*

- Permettre une réduction des émissions de gaz à effet de serre des territoires sur le long terme, avec un objectif de -80% à 2050.
- Accélérer la transition énergétique des territoires vers un 100% énergies renouvelables à 2050.
- Entraîner les territoires dans une politique zéro déchet.
- Contribuer à la reconstitution à long terme de la ceinture maraîchère francilienne.
- Restaurer et promouvoir la biodiversité sur l'ensemble des sites olympiques, y compris le village olympique et celui des médias.
- Contribuer à la mise en œuvre de projets issus de la Grande Muraille Verte de la région Sahélo-Saharienne via la stratégie de compensation des émissions des Jeux.

«L'ÉCOCONCEPTION PERMET DE RENDRE LE PROJET ÉCONOME ET RESPONSABLE DANS LE TEMPS, AUTANT DANS LA GESTION QUE DANS SON EXPLOITATION. UN HÉRITAGE SE PENSE AVANT, SE CONSTRUIT PENDANT, S'EXPLOITE ET SE VALORISE APRÈS»

Maël Besson, Mission Sport & Développement Durable, Sport et citoyenneté, 20 mars 2015

*L'ensemble des objectifs, inhérents à chacune des phases des Jeux : préparation, organisation, et héritage, sont présentés dans les 80 propositions d'actions pour l'excellence environnementale, page 36.

LA NEUTRALITÉ CARBONE DE PARIS 2024



Parce que le comité de candidature se fixe en premier lieu un objectif ambitieux de réduction de 55% de ses émissions par rapport à celles des Jeux de Londres 2012, Paris 2024 pourra s'engager vers la neutralité carbone. Celle-ci suppose la mise en place d'une stratégie pour la compensation intégrale de ses émissions résiduelles estimées à 1,5 millions de tonnes d'équivalent CO₂ selon le bilan carbone estimatif réalisé par le comité de candidature.

La compensation carbone ne peut en effet se substituer à la mise en œuvre de mesures préalables de réduction à la source des émissions de gaz à effet de serre générées par les Jeux. Elle n'est qu'un dispositif complémentaire qui contribue à l'héritage positif international (et/ou national) de Paris 2024.

Le WWF France propose ici des pistes pour une stratégie de compensation innovante au service des personnes et des pays les plus vulnérables aux changements climatiques.



UNE STRATÉGIE DE COMPENSATION POUR LA NEUTRALITÉ CARBONE ET L'HÉRITAGE POSITIF DES JEUX

Les prérequis d'un dispositif de compensation carbone

Ne disposant pas de cadre réglementaire s'appliquant à ce secteur, la compensation carbone des Jeux Olympiques et Paralympiques relève du marché carbone volontaire. Pour autant, quel que soit le cadre réglementaire appliqué, le WWF France conditionne tout projet de compensation carbone à la mise en œuvre préalable de mesures de sobriété et de réduction des émissions de gaz à effet de serre et au respect d'un certain nombre de critères permettant de garantir la transparence, le suivi et la robustesse des projets :

- les crédits carbone doivent être certifiés selon les meilleurs standards internationaux disponibles de la compensation volontaire, garantissant le respect des principes énoncés ci-après ;
- le projet doit être additionnel, c'est-à-dire que sa réalisation est conditionnée à son financement *via* les crédits carbone (il n'aurait pas été mis en œuvre sans ce financement) ;
- les crédits carbone doivent être uniques et traçables, *via* des registres indépendants et accessibles qui assurent que chaque crédit carbone n'est vendu qu'une seule fois ;
- l'évitement ou la séquestration du carbone induits par le projet devront être permanentes (l'impact CO₂ assuré par le projet doit s'inscrire dans la durée) ;
- les crédits carbone doivent aussi être mesurés et vérifiés par un tiers indépendant (auditeur) ;
- les projets de compensation doivent être au service des populations et des territoires concernés. À ce titre, ils doivent s'insérer dans une politique sincère de lutte contre le changement climatique et agir en complément d'un plan d'actions lui-même basé sur un objectif de réduction significative des émissions de gaz à effet de serre.

Gold Standard (GS) et *Voluntary Carbon Standard (VCS)*, les deux standards les plus reconnus du marché, offrent aujourd'hui un panel de projets répondant à l'ensemble de ces critères, notamment *via* des transactions transparentes et des registres publics en ligne. Le *Gold Standard* fixe par ailleurs des exigences de co-bénéfices en termes de développement socio-économique du pays et d'implication de la population locale aux projets de compensation ; le VCS s'appuie sur des standards complémentaires, tels le *Climate, Community and Biodiversity (CCB)* ou *Social Carbon* pour évaluer les co-bénéfices.

Paris 2024 : un héritage mondial au service des personnes et des pays les plus vulnérables aux changements climatiques

Au-delà de l'héritage positif local, Paris 2024 constitue une formidable opportunité de laisser un héritage positif mondial, en démontrant que l'Olympisme peut jouer un rôle important dans le renforcement de la solidarité internationale pour la lutte contre le dérèglement climatique. Le WWF France propose que cet héritage porte sur 3 volets :

1. Le Renforcement des actions internationales en matière d'adaptation

Les démarches de coopération et de solidarité à l'échelon mondial s'imposent comme une nécessité pour relever les défis globaux engendrés par les changements climatiques. L'Accord de Paris a mis en exergue la nécessité que les communautés et les pays les plus vulnérables aient les moyens nécessaires pour faire face aux changements climatiques. Jusqu'ici, les stratégies de compensation carbone des Jeux ont favorisé des projets avec une approche principalement portée sur des objectifs d'atténuation. De par sa stratégie de compensation, Paris 2024 pourrait participer à l'aide à apporter aux pays les plus vulnérables pour faire face aux conséquences des changements climatiques. La compensation carbone volontaire peut donc être un outil pertinent pour soutenir des projets visant des objectifs d'atténuation et d'adaptation.

2. La contribution à des co-bénéfices sociaux, économiques et environnementaux pour les populations et leurs territoires

Ces co-bénéfices seront mesurés à l'aune de leur contribution à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

3. L'engagement du mouvement olympique et de ses partenaires sur le moyen et long terme

Paris 2024 doit adopter une démarche innovante en matière de compensation, engageant le plus grand nombre et sur le long terme, de sorte à construire un héritage qui perdurera après les Jeux.

La mise en œuvre de cette stratégie pourrait se décliner selon 3 axes :

1. Financer un portefeuille (à définir) de projets internationaux, déjà existants sur le marché carbone volontaire (ou dont le montage et la vérification seront finalisés en 2024), et qui devront, dans le respect des prérequis précités :

- intégrer les volets atténuation et adaptation en lien avec les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13) ;
- permettre à Paris 2024 d'apporter son soutien à des projets dans des pays en développement, participants à l'événement ;
- fixer des exigences en matière de co-bénéfices, notamment dans la poursuite de certains ODD, dont les prioritaires seront à définir par le comité d'organisation ;
- garantir des réductions d'émissions contemporaines des Jeux (2020 – 2024).

2. Soutenir le démarrage de nouveaux projets de compensation carbone dont le comité d'organisation s'engage à acheter à terme tout ou partie des crédits carbone, et qui pourront devenir ensuite des projets soutenus par le Comité international olympique sur le long terme.

Au travers de sa stratégie, Paris 2024 pourrait illustrer comment un comité organisateur peut accompagner la création d'une nouvelle génération de projets, contribuant au financement de leur enregistrement, de leur certification et à l'émission des premiers crédits carbone.

Ces projets pourraient être définis selon des critères de choix du comité d'organisation, intégrant par exemple une réponse au double objectif d'atténuation et d'adaptation, ou encore à des ODD identifiés comme prioritaires, dans une volonté de renforcer l'héritage positif des Jeux en matière de lutte contre le changement climatique.

L'accompagnement de ces nouveaux projets, une première pour des Jeux Olympiques et Paralympiques, compléterait bien le premier volet et montrerait un fort engagement de Paris 2024 sur le long terme. Le développement de projet étant un processus assez long, cette démarche devra être engagée bien en amont des Jeux, et couvrira une partie des émissions générées, en complémentarité avec l'axe 1.

Au-delà de l'engagement du comité d'organisation à acheter une partie de ces crédits carbone, le Comité international olympique, ses partenaires et ceux du comité d'organisation pourraient assurer la pérennité du financement de ces nouveaux projets en s'engageant par exemple à la compensation de leurs déplacements internationaux après la tenue des Jeux 2024.

3. Engager l'ensemble des parties prenantes pour un impact positif des Jeux

Paris 2024 se doit d'engager l'ensemble des parties prenantes : le comité d'organisation devra mettre en place des mesures d'incitation à la compensation carbone des spectateurs (tout particulièrement dans leurs déplacements internationaux), mais également encourager ses entreprises partenaires et fournisseurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et les engager dans sa stratégie de compensation carbone.

Ces compensations volontaires viendront s'ajouter à la compensation intégrale des émissions de gaz à effet de serre de Paris 2024. Elles permettront de dépasser l'objectif de neutralité carbone, et viendront ainsi renforcer l'impact positif des Jeux.

VERS DE NOUVEAUX PROJETS DE COMPENSATION : LA GRANDE MURAILLE VERTE POUR LE SAHARA ET LE SAHEL

« CETTE INITIATIVE AUDACIEUSE PERMET LA RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES NATURELLES MAIS C'EST BIEN PLUS QUE CELA. ELLE PERMET DE RÉTABLIR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE RETROUVER DES RESSOURCES HYDRIQUES. ELLE FAVORISE LA CRÉATION D'EMPLOIS ET DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES, EN PARTICULIER POUR LES FEMMES ET LES JEUNES DANS LES ZONES RURALES. ELLE AIDE À COMBATTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE. ELLE AUTORISE LES POPULATIONS NON SEULEMENT À SURVIVRE MAIS À PROSPÉRER. »

*Monique Barbut,
Secrétaire Exécutive de la
Convention des Nations
Unies sur la lutte contre
la désertification, extrait
de La Grande Muraille
Verte, l'espoir pour
le Sahara et le Sahel,
CNULCD*

La stratégie de compensation de Paris 2024 pourrait permettre de soutenir le démarrage de nouveaux projets de compensation carbone à co-bénéfices — atténuation et adaptation — bénéficiant aux populations locales, notamment en termes d'agriculture durable et résiliente, de lutte contre le changement climatique et de développement socio-économique. A titre d'exemple, Paris 2024 pourrait soutenir la création de nouveaux projets issus de l'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel.

Lancée en 2007 par l'Union Africaine, l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel est un programme panafricain qui s'inscrit dans l'Agenda 2063 du programme de transformation de l'Afrique et de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Ses objectifs : lutter contre la dégradation des terres et la désertification au Sahel et au Sahara ; augmenter la résilience climatique des populations locales ; assurer la sécurité alimentaire tout en créant des emplois verts ; atténuer les effets des changements climatiques par la séquestration de carbone notamment dans les sols.

L'initiative ne se résume pas simplement à planter des arbres de Dakar à Djibouti. Elle est une mosaïque de projets de terrain pour une Gestion Durable des Terres (GDT) et une protection des ressources naturelles.

En participant à cette initiative, Paris 2024 pourrait concentrer ses efforts financiers de développement de projets de compensation carbone sur une région donnée, cherchant ainsi à en maximiser l'impact, dans la perspective d'un bénéfice réel en faveur des populations locales, soit environ 300 millions de personnes.

A ce jour, l'initiative de la Grande Muraille Verte est un programme financé par les états et ne dispose pas de crédits carbone afférents à ses projets sur le marché carbone volontaire. Sur la base d'un ensemble de critères, Paris 2024 devra s'assurer que ces projets répondent aux ambitions du comité d'organisation *via* des études de faisabilité de pré-projet, notamment pour évaluer leur potentiel d'atténuation et d'adaptation, garantir la construction d'un plan de financement pérenne et vérifier les critères d'additionnalité et de permanence.

QUATRE CLÉS POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Si la stratégie d'excellence environnementale de Paris 2024 est ambitieuse, sa réussite nécessite une volonté sincère du comité de candidature puis du comité d'organisation. Pour fédérer toutes ses parties prenantes autour de ce projet, Paris 2024 doit se mobiliser pour sensibiliser, former, convaincre et, plus largement, sortir de sa « zone de confort » afin d'élaborer un système innovant dans son ensemble. Le WWF France propose quatre clés incontournables pour y parvenir.



UNE MÉTHODOLOGIE DE PILOTAGE



Paris 2024 souhaite organiser des Jeux à impact environnemental positif, qui accélèrent la transition écologique des territoires et contribuent à réinventer les villes et les modes de vie. La planification de cette stratégie de long terme induit des points d'étapes pour suivre son avancée et nécessite donc la mise en œuvre d'une méthodologie robuste de pilotage.

Réaliser un bilan carbone de l'événement

Outil indispensable à l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre, le bilan carbone permet une analyse fine des postes émetteurs et une identification des leviers d'actions à mettre en œuvre. Le bilan carbone constitue un formidable outil d'aide à la décision, à la fois pour réaliser les ajustements nécessaires en temps réel, mais également pour impliquer toutes les parties prenantes de la stratégie d'excellence environnementale.

Bien qu'engagé tardivement, le WWF France salue le bilan carbone estimatif réalisé par le comité de candidature Paris 2024 dès la phase candidature. Tirant les enseignements de ce déploiement dans la définition du projet, le comité d'organisation devra poursuivre cette démarche et démarrer au plus vite un bilan carbone exhaustif durant les phases d'écoconception et d'éco-gestion des Jeux.

Créer un outil de mesure de l'empreinte écologique globale

Démontrer que l'on peut organiser un grand événement sportif avec un impact positif sur l'environnement ne se limite pas à la prise en compte des émissions de gaz à effet de serre. L'eau, la qualité de l'air ou encore la biodiversité sont autant de sujets qui doivent être pris en compte dans l'évaluation de l'impact des Jeux. Or, si les organisateurs d'événements peuvent s'appuyer sur des protocoles nationaux et internationaux reconnus en matière de bilan carbone (GHG, Bilan Carbone®), aucun outil similaire n'existe, à date, pour évaluer et mesurer l'empreinte écologique globale d'un grand événement international.

Tout comme pour le bilan carbone simplifié, le WWF France a fortement milité pour la mise en place d'une analyse du cycle de vie simplifiée de l'événement dès la phase de candidature. Là encore, le WWF France salue la démarche engagée par le comité de candidature Paris 2024. Le futur comité d'organisation devra poursuivre cette démarche et s'en saisir comme d'une opportunité pour poser les bases d'un outil efficace à partager avec le mouvement olympique et les organisateurs d'événements internationaux.

Le WWF France ainsi que les membres du Comité d'Excellence Environnementale encouragent ainsi le futur comité d'organisation à profiter des sept années de préparation des Jeux pour construire cet outil, en partenariat avec les acteurs ayant déjà engagé des démarches similaires dans leurs domaines d'expertise.

On peut citer par exemple le Bilan H2O® de l'association Flocon à la Vague, le projet « Économie circulaire et nouveaux modèles économiques » de l'Orée ou encore les indicateurs de bien-être par la biodiversité de la CDC Biodiversité. Dans un souci de cohérence globale et de transversalité, le WWF France préconise l'intégration du dispositif de suivi des objectifs de la stratégie d'excellence environnementale au dispositif de suivi de la stratégie impact et héritage.

L'EXEMPLARITÉ



Obtenir la certification ISO 20121

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012 ont contribué à la création de la norme ISO 20121, un système de management responsable appliqué à l'activité événementielle, dont ils ont été les premiers à obtenir la certification. S'appuyant sur cette expérience, Paris 2024 a choisi d'engager le processus de certification de son comité de candidature. Cette démarche est un gage d'exemplarité en termes de management responsable. Le WWF France encourage le futur comité d'organisation à poursuivre cette démarche de certification dès sa création.

Fondée sur un système de management avec un processus d'amélioration continue, l'ISO 20121 guidera le comité d'organisation dans la maîtrise de l'impact social, économique et environnemental des Jeux, qui couvre l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Celle-ci permettra au comité d'organisation d'assumer son devoir d'exemplarité en termes de politique d'achats publics. Ainsi, tous les cahiers des charges devront intégrer des clauses environnementales, avec une pondération supérieure ou égale à 30 % dans leur notation.

Enfin, l'ISO 20121 sera un formidable outil pour aider le comité d'organisation à engager l'ensemble des parties prenantes des Jeux dans l'exemplarité environnementale.

Engager sponsors et partenaires et entraîner restaurateurs et hôteliers

L'exemplarité de Paris 2024 doit également s'appliquer aux sponsors et partenaires. Leur choix doit être cohérent avec l'ambition environnementale affichée et ne peut être guidé uniquement par une logique financière. Cette exigence renforcera la sincérité et la crédibilité de la démarche de Paris 2024.

Paris 2024 a vocation à inciter les sponsors et partenaires à poursuivre eux aussi les objectifs de la stratégie environnementale. Dans un souci de cohérence, Paris 2024 ne doit pas se limiter à ses propres sponsors et partenaires, mais également engager ceux du Comité international olympique.

Pour cela, le comité d'organisation devra les accompagner dans leur démarche de réduction de leurs impacts, en leur démontrant les bénéfices, aussi bien pour leurs entreprises que pour leurs publics externes. Le comité d'organisation devra être particulièrement attentif à être dans une démarche de dialogue et de progrès constant, conscient de la nécessité de sensibiliser, d'inciter et d'accompagner plutôt que de « contraindre ».

Enfin, Paris 2024 pourra profiter de son attractivité touristique et de ses retombées économiques pour entraîner restaurateurs et hôteliers dans une démarche d'éco-responsabilité. En dehors des sites olympiques, la création d'un label « Paris 2024 » pourrait ainsi être proposée aux restaurateurs qui respectent une charte d'alimentation dans une version identique (ou adaptée) de celle appliquée aux restaurateurs des sites olympiques ; mais aussi aux hôteliers qui respectent une charte hôtelière poursuivant des objectifs de réduction de leur empreinte écologique, d'amélioration de la qualité de l'air intérieur, ...

UNE GOURVERNANCE ADAPTÉE



La réussite de la stratégie d'excellence environnementale repose avant tout sur l'intégration des enjeux environnementaux au cœur des organisations, du comité de candidature puis du comité d'organisation.

Organisations et dispositifs de pilotage doivent en effet garantir la transversalité des enjeux environnementaux et leur intégration aux instances décisionnelles.

Pour le WWF France, cela suppose la mise en place d'une Direction de Durabilité, représentée au Comité Exécutif et composée d'une équipe dédiée, qui assure une interface régulière avec l'ensemble des autres directions et organismes (directions technique, communication, impact et héritage, sports et société, parties prenantes...).

Par ailleurs, la stratégie d'excellence environnementale a été construite en phase de candidature selon une approche partenariale associant parties prenantes (Ville, Etat, Région, CNOSF), organismes publics associés (Plaine Commune, SPL Le Bourget – Grand Paris, Ville de Marseille, ...), ONG, associations locales et représentants d'habitants. Cette approche doit être poursuivie en phase d'organisation des Jeux. Les instances sur lesquelles elle repose devront être enrichies ou complétées pour garantir une association des sponsors, partenaires et prestataires privés, des acteurs locaux, des fédérations et clubs sportifs ou encore des structures sociales.

L'ENGAGEMENT DU MOUVEMENT SPORTIF



Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le plus grand événement et rassemblement sportif du monde. Cette compétition offre un spectacle unique rythmé par les exploits des plus grands champions mondiaux et suivi par des millions de spectateurs et des milliards de téléspectateurs. La candidature Paris 2024 est aujourd'hui portée par un certain nombre de sportifs de haut niveau. La co-présidence assurée par Bernard Lapasset et Tony Estanguet est un marqueur fort de cette volonté de construire une candidature pour et avec les athlètes.

Ces derniers sont de puissants porte-paroles dans leurs pays respectifs, à la fois auprès du grand public, mais également auprès des fédérations et associations sportives et des pratiquants. Le comité d'organisation Paris 2024 devra poursuivre et amplifier cette dynamique, en mobilisant davantage de sportifs de haut de niveau, pour en faire de véritables ambassadeurs de la stratégie d'excellence environnementale et des porte-paroles d'un olympisme mobilisé pour la planète. Ces derniers auront un rôle majeur pour mobiliser, engager et encourager les fédérations, clubs et associations sportives à expérimenter les propositions d'actions durant les 7 années de préparation des jeux et démontrer ainsi leur exemplarité durant les jeux.



© HERVE HAMON MS

8 EXPÉRIENCES 2024

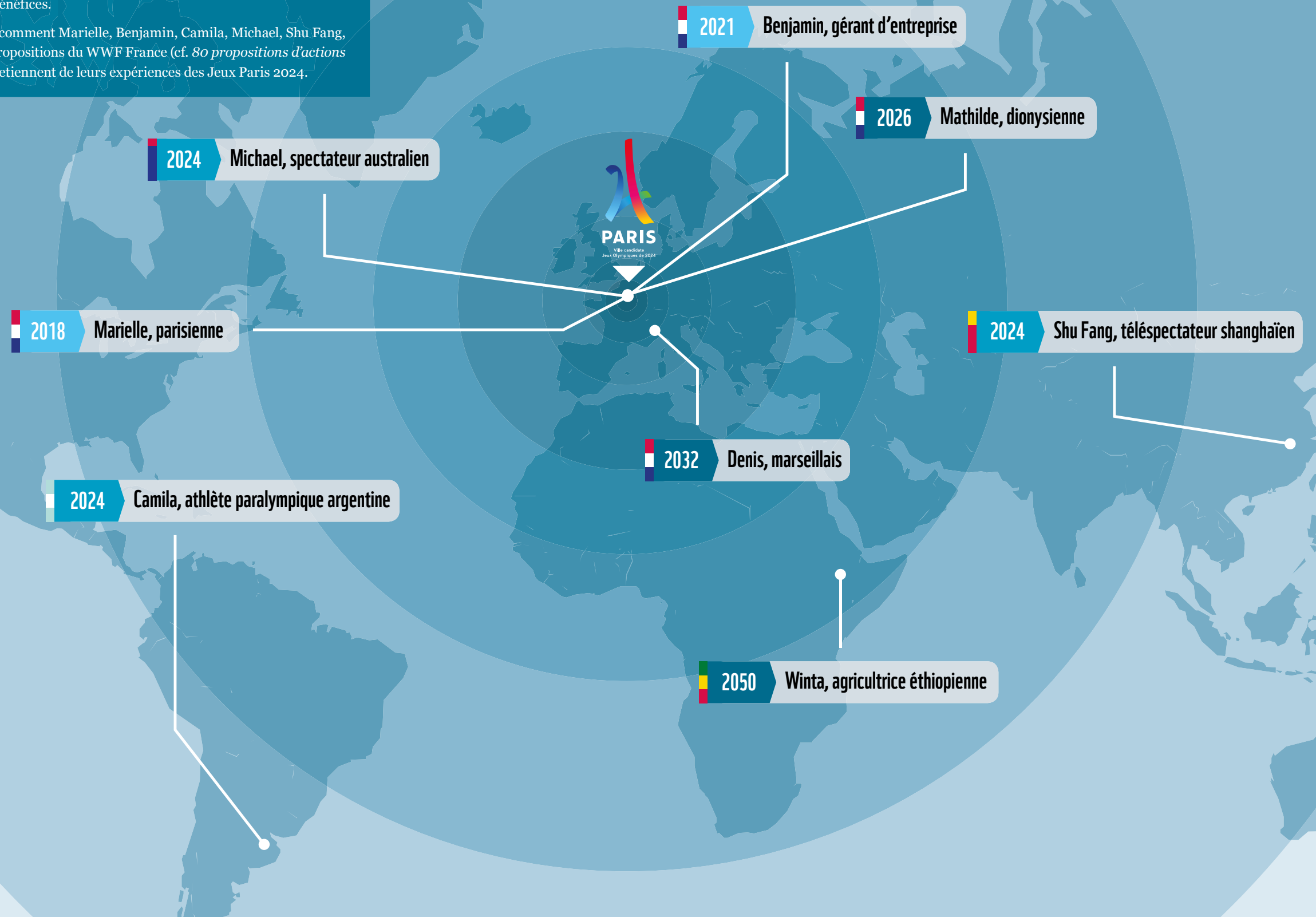


Les Jeux sont vécus par les athlètes qui y concourent, par ceux qui les suivent : 3 millions de spectateurs, 3,7 milliards de téléspectateurs, mais aussi par ceux qui les organisent et les préparent.

La stratégie d'excellence environnementale de Paris 2024 vise à concrétiser pour chacun une réponse aux objectifs de l'Accord de Paris et à laisser un héritage positif, à l'échelle locale comme à l'échelle internationale, matériel et immatériel.

Paris 2024, c'est donc l'occasion, par les expériences que les Jeux suscitent, de permettre à tout un chacun de vivre et d'apprécier, à leur échelle, la transition écologique et ses bénéfices.

Quelques récits sont présentés ci-après pour comprendre comment Marielle, Benjamin, Camila, Michael, Shu Fang, Mathilde, Denis et Winta ont vécu la mise en œuvre des propositions du WWF France (cf. *80 propositions d'actions pour l'excellence environnementale*, page 36) et ce qu'ils retiennent de leurs expériences des Jeux Paris 2024.





2018

Marielle, 13 ans, parisienne

« J'ai dessiné le Village Olympique de mes rêves »

« Dans six ans, Paris va accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ; j'aurai 19 ans et j'espère pouvoir assister à certaines compétitions avec mes copines ! Je suis vraiment surexcitée, et je crois que mes parents aussi ! Ils sont encore plus contents depuis qu'ils ont appris que l'événement était placé sous le signe de l'environnement. Mes parents s'inquiètent beaucoup de l'avenir de la planète. Dans le cadre des Jeux, ils ont participé au financement de la construction d'un parc d'éoliennes en Picardie proposé sur le site Paris 2024. Trop fière de mes parents !

Et moi, je participe à une série d'inventaires sur la faune et la flore à Saint-Denis, c'est fou tout ce que je découvre ! L'animatrice nous explique pourquoi il faut préserver tout ça et pourquoi c'est important de lutter contre le changement climatique. À la cantine du collège, depuis quelques mois, on collecte les biodéchets. On nous a dit en cours qu'une fois récupérés, les épluchures de légumes et les autres restes alimentaires allaient permettre de chauffer des logements. Quand j'ai annoncé la nouvelle à mes parents, ils étaient ravis. Mon père a dit que la facture d'électricité allait enfin baisser !

Ces Jeux, ça me fait rêver... Mon père a téléchargé une appli — « une version 2.0 du jeu Simcity » d'après lui ! —, avec laquelle j'ai « dessiné » le village olympique de mes rêves. J'ai imaginé un grand parc au milieu des logements, et j'ai pas laissé une place à la voiture. Je l'ai montré à mes copines du collège, aussi au directeur de l'établissement. Il était impressionné et séduit par l'initiative. D'ailleurs, lui aussi a eu une super idée : planter un potager bio dans la cour. Ça va être vraiment chouette ! En plus, il paraît qu'un animateur déguisé en panda va intervenir dans les classes pour nous expliquer l'importance d'une alimentation saine et produite durablement. Vous imaginez, un panda dans mon collège... mes parents ne vont pas en croire leurs oreilles ! »



2021

Benjamin, 42 ans, gérant d'entreprise de construction

« J'ai considérablement réduit l'énergie grise de mes constructions »

« Paris 2024, c'est dans trois ans. Autant dire demain. Et il reste encore beaucoup à faire pour accueillir les millions de spectateurs et d'athlètes ! En charge de la construction de 5 bâtiments du village olympique, je peux affirmer que travailler aux côtés du comité d'organisation des Jeux, ça bouscule les habitudes ! Choix des matériaux, modes de fabrication, logistique, gestion des déchets... rien n'est laissé au hasard et le cahier des charges en matière environnementale est exigeant !

Je dois l'avouer : au démarrage, j'étais sceptique. Mais très vite, grâce à l'accompagnement des équipes DD du comité d'organisation, j'ai compris l'intérêt et surtout les avantages de « construire plus propre ». J'ai réutilisé une grande partie des matériaux issus de la déconstruction des anciens bâtiments. J'ai également recyclé deux tiers de mes déchets, et réutilisé près d'un quart sur d'autres chantiers ! Résultat : j'ai considérablement réduit l'énergie grise de mes constructions et gagné en rentabilité.

Le village c'est beaucoup de chantiers en même temps. Le comité d'organisation organise des réunions régulières avec l'ensemble des entreprises afin de nous coordonner, de mutualiser nos commandes, et de réduire les déplacements liés à la logistique des chantiers. Pas facile au début, mais on se rend vite compte que ça aussi ça aide à la rentabilité de nos chantiers.

Plaine Commune, l'établissement public territorial co-maître d'ouvrage du village olympique, nous met par ailleurs en lien avec son tissu de PME locales, capables de m'accompagner dans la conduite de projets innovants. Les Jeux ont été visiblement l'occasion de renforcer les clauses d'insertion habituelles des chantiers. Encore une contrainte me direz-vous ? Mais le fait est que cela m'a permis de dénicher trois jeunes talents qui vont prochainement signer un CDI dans mon entreprise ! »



2024

Camila, 26 ans, athlète paralympique argentine

« La médaille que je vais tenter de décrocher est en or écoresponsable »

« Je me souviendrais toujours du moment où mon entraîneur m'a annoncé que j'étais sélectionnée pour les Jeux d'été 2024 ; le rêve devenait réalité ! Première étape : un voyage en avion de 13 heures, dont l'empreinte carbone a entièrement été compensée par ma fédération via une participation au financement du projet de la Grande Muraille Verte en Afrique.

À notre arrivée, nous découvrons notre lieu de vie pendant les Jeux : une oasis de verdure en plein cœur de la ville ! Entouré d'espaces verts, l'immeuble où nous logeons est situé au bord de la Seine. Ses balcons et ses murs sont végétalisés, et, grâce aux panneaux solaires installés sur les toits, la résidence produit elle-même son énergie. À l'intérieur, le mobilier est fabriqué à partir de bois 100 % FSC, la clim est naturelle, et nos chambres sont très confortables !

La découverte de ma tenue de compétition restera aussi un des grands moments d'émotion de mon voyage. Pas d'emballage pour cette fois, celle-ci a simplement été déposée sur mon lit. Je ressens une immense fierté à la vue des couleurs de mon pays ! Et puis avec sa certification textile biologique et équitable, elle a tout bon pour la planète, comme le reste de mon équipement, dont une partie provient du recyclage du matériel d'autres sportifs. Même la médaille que je vais tenter de décrocher est en or écoresponsable, une symbolique forte dans la lutte contre les ravages sanitaires et environnementaux de l'exploitation aurifère illégale.

Après le Village Olympique, direction le site de compétition. A bord de la navette zéro émission mise à la disposition des athlètes pour rallier les lieux en moins de 20 minutes, l'excitation me gagne alors que mon rêve se concrétise peu à peu : bientôt les Jeux ! La première épreuve n'a pas encore eu lieu que j'ai déjà des images plein la tête : quelle magnifique cérémonie d'ouverture sur le thème du climat... Les spectateurs étaient nombreux et enthousiastes, ils scandaient même des slogans contre le réchauffement climatique ! Cette ambiance chaleureuse me remplit d'énergie pour les épreuves à venir. »



2024

Michael, 50 ans, spectateur sydneyen

« Paris et sa banlieue sont bien plus verts que ce que j'imaginai »

« Assister aux Jeux Olympiques, c'était pour moi un rêve d'enfant. Visiter Paris aussi. Alors quand j'ai su que les Jeux 2024 se dérouleraient dans la Ville Lumière, j'ai tout de suite pris mes billets ! J'ai opté pour le billet électronique, qui me donne accès à l'avion, aux épreuves mais également aux transports en commun sur place. Et pour compenser l'empreinte carbone de mon vol, le site de réservation valorise des projets formidables à financer à travers le monde.

Dès la sortie de la bouche de métro parisien, je comprends que l'énergie de mes pas est utilisée pour alimenter les panneaux d'affichage de la ville. Je suis arrivé à Paris en pleine canicule, mais entre les fontaines à eau pour remplir ma gourde en plastique recyclé siglée Paris 2024, les nombreux espaces verts sur mon chemin et des lieux de compétition qui gardent la fraîcheur, j'ai pu profiter pleinement de l'expérience des Jeux. Je me suis même remis au vélo, un peu aidé c'est vrai par des pistes cyclables sécurisées (et un vélo électrique !) qui m'ont permis de découvrir sereinement la ville. Paris et sa banlieue sont bien plus verts que ce que j'imaginai !

Durant les Jeux, j'ai été agréablement surpris par l'offre de restauration. Sur place, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Restaurants ou snacks, peu importe car tous respectent une charte écoresponsable sur les aliments et leurs emballages. D'ailleurs, mention spéciale pour le burger veggie, délicieux, qui enregistre 2 kg de CO₂ en moins par rapport à un burger au bœuf classique ! À l'extérieur du site aussi, les établissements labellisés Paris 2024 étaient nombreux. Eux aussi proposaient une cuisine équilibrée et produite durablement. Et pas d'exception pour les petits creux ! L'offre était en effet très saine : des pommes bios à la place des barres chocolatées dérangeantes mais top !

Mon expérience des Jeux, c'est aussi celle des toilettes sèches... Un peu sceptique au début, je dois reconnaître qu'elles sont, au final, moins odorantes que les WC habituelles des stades de foot. Une vraie bonne idée donc ! Autre bonne idée : la politique de tri des déchets menée avec l'aide de *Green Patrols* notamment. C'est bien la première fois que je trie les déchets alimentaires de mon burger durant un match ou que je jette ma canette de soda vide dans un panier de basket en guise de consigne ! »



2024

Shu Fang, 37 ans, téléspectateur shanghaien

« Je suis vraiment épaté par la dimension éducative des Jeux 2024 ! »

« Pour moi qui aime le sport, les Jeux sont un événement incontournable. Et l'édition 2024 tient toutes ses promesses ! Pour vivre les Jeux « comme si j'y étais », j'ai téléchargé l'appli Paris 2024 et acheté un adaptateur en carton recyclé qui me permet de transformer mon Smartphone en casque de réalité virtuelle et augmentée. Grâce à cette appli, je découvre les sites et me balade en direct dans le Village Olympique. J'ai même croisé Matthew Centrowitz, champion olympique du 1 500 mètres à Rio, en 2016 ! Car cerise sur le gâteau, cette application magique comporte

une option qui me permet de réaliser une visite privée de chaque site en compagnie d'un champion olympique. Et c'est lui qui me présente toutes les actions et innovations environnementales mises en œuvre dans le cadre des Jeux !

En prime, les retransmissions télévisées sont entrecoupées de spots « d'une minute sur l'environnement », présentant notamment les petits éco gestes du quotidien. Mes enfants les ont bien intégrés et n'arrêtent pas de me reprendre ! Personnellement, c'est grâce à ces spots que j'ai découvert que de réduire ma consommation de viande à 3 fois par semaine, plutôt qu'une fois par jour, c'était comme de replanter 125 arbres !!! »



2026

Mathilde, 28 ans, dionysienne

« Dans mon quartier, on dénombre des dizaines de potagers urbains »

« J'ai toujours habité Saint-Denis. J'avais fait la demande pour un nouveau logement social depuis quelques temps, et j'ai été ravie quand, après les Jeux, on m'a proposé un logement dans l'ancien village olympique ! Une construction récente en bois, à énergie positive, qui respecte les principes d'une architecture bioclimatique : confortable hiver comme été ! Grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques et de turbines hydrauliques dans la Seine, je bénéficie d'une consommation d'énergie 100 % renouvelable, 24h/24. Avec tout ça, j'ai réduit de près de 80%

ma facture d'électricité par rapport à mon ancien logement ! Et avec la récupération des eaux de pluie pour un usage sanitaire, je multiplie les économies. De quoi être ravie, non ?

Mais ce n'est pas tout, en plus de ma vue sur la Seine, je dispose d'un jardin partagé en pied d'immeuble, et des légumes sont cultivés selon les principes de permaculture sur le toit. Presque 50 tonnes de fruits et légumes bio sont récoltés chaque année sur le quartier !

Au-delà du quartier, c'est la ville entière qui a changé avec les Jeux. Des murs anti bruit, une passerelle pour aller à pied au Stade, de nouveaux espaces verts, certains en gestion libre pour favoriser encore le développement de la biodiversité. Ça rend le quotidien beaucoup plus agréable, et nous, plus sensibles à l'environnement. Avec les Jeux, j'ai aussi mieux compris le changement climatique et ce que ça impliquait dans ma ville. Les espaces publics de mon quartier sont inondables, et on ne panique plus quand la Seine monte, on observe sereinement ce lac éphémère... Et la canicule ? Beaucoup plus facile à supporter avec cette végétation.

L'arrivée de la gare Saint-Denis-Pleyel du Grand Paris Express a considérablement amélioré mes déplacements. Cet écrin de verre et d'acier est à dix minutes à pieds de chez moi. Pour aller à Chelles en Seine-et-Marne où vivent mes parents, je mets aujourd'hui vingt minutes, contre quasiment une heure auparavant. Et, côté transports, la gare n'est pas la seule nouveauté : grâce au fret ferroviaire et fluvial mis en place dans le cadre des Jeux pour gérer l'approvisionnement des chantiers, les camions et poids lourds ont laissé place aux tricycles et autres utilitaires électriques !

Le Stade de France a lui aussi profité des Jeux pour se refaire une beauté. Il est désormais doté d'une kyrielle de solutions innovantes, parmi lesquelles des panneaux d'affichage qui indiquent la consommation énergétique du stade en temps réel, l'implantation de panneaux photovoltaïques, un système innovant de tri des déchets... J'assiste très souvent à ses exploits car aller au stade est devenu un vrai plaisir depuis que des espaces paysagers sont sortis de terre. La promenade est si champêtre qu'on oublie (presque) qu'on est en ville !

Point d'orgue selon moi de la transformation du territoire : je peux maintenant me baigner dans la Seine, en toute sérénité, avec une information en temps réel sur la qualité de l'eau. Je suis fière d'être dionysienne. »



2032

Denis, 45 ans, marseillais

« 100 % des invendus alimentaires ont été donnés aux associations »

« Les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 à Marseille, c'est le souvenir d'images de voiles, bien sûr. Mais c'est aussi le souvenir d'une superbe expérience professionnelle. Dans la vie, je gère une association d'aide aux sans-abris. Le comité d'organisation s'était rapproché de nous en 2024 et grâce à eux, on a réussi une excellente coordination avec les restaurateurs concernant les invendus alimentaires : 100 % des professionnels du secteur s'étaient engagés dans des pratiques anti-gaspillages et 100 % des invendus avaient été donnés

aux associations. Un vrai succès qui par la suite a convaincu Marseille de déployer ce dispositif sur toutes les manifestations sportives et culturelles. Une charte de l'alimentation a même vu le jour pour promouvoir une consommation responsable.

Plus que des souvenirs, Paris 2024 c'est l'école de mon fils aujourd'hui ! Elle a été construite à partir des équipements temporaires parisiens, et on y voit encore le logo Paris 2024 sur un des pans... Les Jeux ont vraiment eu des retombées positives sur Marseille. Aujourd'hui, la ville est encore plus agréable à vivre qu'auparavant. La raison ? La création de pistes cyclables, aujourd'hui deux fois plus nombreuses, et l'apparition de transports en commun zéro émission, sans oublier le projet de végétalisation auquel j'ai d'ailleurs participé : chaque personne mobilisée, moi inclus, a pu donner son avis sur les endroits de la ville qui méritaient selon lui d'être réaménagés. Résultats : une dizaine d'espaces jardins ont été créés, 30 nouveaux arbres ont été plantés et 75 bacs à fleurs ont été commandés. Je suis fier de me dire que c'est un peu grâce à moi !

A Marseille, on dit souvent qu'il y a eu un avant et un après Paris 2024. Un Marseillais qui dit du bien de Paris, incroyable non ? »



2050

Winta, 55 ans, agricultrice éthiopienne

« Nos cultures se dessèchent aujourd'hui beaucoup moins, et nos récoltes sont de bien meilleure qualité, avec un rendement deux fois supérieur. »

« J'avais 13 ans lorsque nous avons entendu parler pour la première fois du programme de Gestion durable des Terres (GDT) éthiopien proposé par le gouvernement. Au début, de nombreux agriculteurs étaient opposés à ce programme, puis petit à petit, on entendait d'autres familles dire que cela avait changé leur vie et que d'autres pays du sahel avaient également bénéficié de programmes similaires. Ils appelaient ça les projets de « la Grande muraille verte ».

Cela est longtemps resté abstrait car notre famille n'a pas pu alors bénéficier de ce programme. Mon père était également agriculteur. A son époque, la terre était stérile et sèche et il lui était difficile de nourrir son bétail. Avec mes frères et sœurs, nous étions obligés d'aller travailler dans les villages voisins pour aider nos parents.

Aujourd'hui, je suis à mon tour mère de quatre enfants, et moi aussi, je peux désormais dire que la GDT a complètement changé ma vie ! Il y a 20 ans, j'ai pu bénéficier d'un nouveau programme de GDT grâce au soutien financier de Paris 2024. Grâce à ce programme, le gouvernement m'a donné une parcelle de terrain à exploiter, dont mon mari et moi-même sommes toujours propriétaires. Nous avons reçu des conseils techniques pour l'exploiter, ainsi que des semences et fertilisants de haute qualité. Nous avons ainsi appris à construire des terrasses, plantées d'arbres pour pallier l'érosion des terres. Tout comme mon père, nous avons aujourd'hui un petit cheptel de chèvres. Les arbres nourrissent les animaux et les pierres que nous avons utilisées pour construire les terrasses créent des réservoirs à eau. Depuis, nous arrivons à trouver de l'eau à 6 mètres de profondeur, quand à l'époque de mon père il fallait creuser à plus de 20 mètres ! Nos cultures se dessèchent aujourd'hui beaucoup moins, et nos récoltes sont de bien meilleure qualité, avec un rendement deux fois supérieur.

Mon mari et moi-même pouvons subvenir aux besoins de notre famille. Mais ce qui nous rend le plus heureux, c'est que nous avons pu envoyer nos enfants à l'école ! Nos deux grandes filles sont à l'université d'Addis-Abeba, notre garçon de 15 ans souhaite reprendre plus tard notre petite exploitation et notre dernière s'est mis en tête, devinez quoi... de suivre les traces d'Almaz Ayana ! »

80 PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE



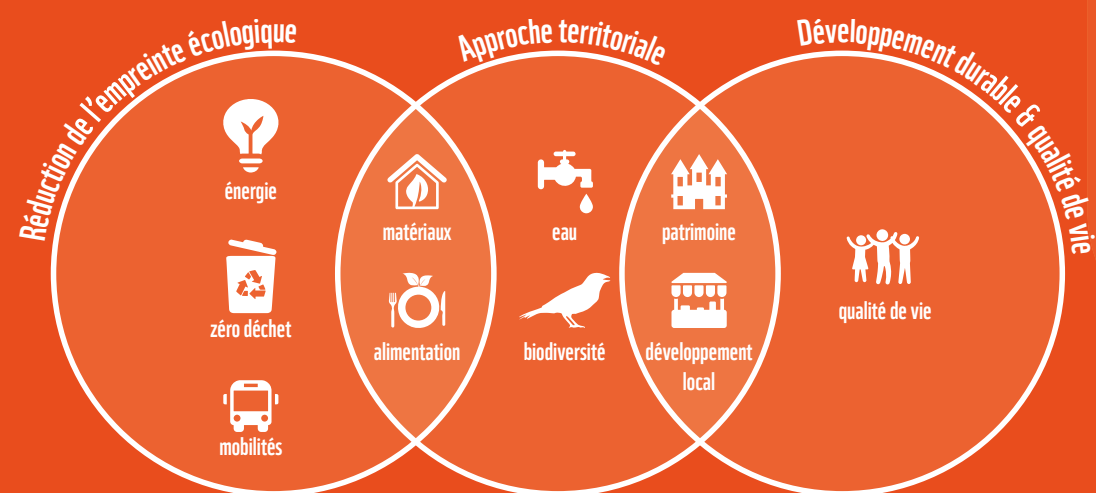
Paris 2024 souhaite organiser des Jeux à impact environnemental positif qui accélèrent la transition écologique des territoires et contribuent à réinventer les villes et les modes de vie.




Cette stratégie appelle à des efforts d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, et plus largement de réduction de notre empreinte écologique. Ces derniers doivent se traduire en actions à mettre en œuvre dans les phases d'écoconception et d'éco-gestion des Jeux. Ces actions contribueront à l'héritage des Jeux, à l'échelle locale et mondiale, qu'il soit matériel ou immatériel.

80 propositions d'actions sont détaillées ci-après, suivant les dix principes de durabilité qui constituent les fondements de l'approche proposée par le WWF pour l'invention de quartiers durables dans les villes du monde entier, dans la limite des ressources d'une seule planète. Ces dix principes sont issus de la collaboration entre le WWF et le Bioregional autour de « *One Planet Living* » (Vivre avec une seule planète).

La démarche « *One Planet Living* » a été développée pour qualifier et promouvoir des modes de vie durables. Elle utilise l'empreinte écologique comme outil de mesure de la durabilité et définit ainsi dix principes qui permettent de structurer cette approche, tout en abordant l'ensemble des dimensions de notre vie quotidienne.


Cette démarche a d'abord été testée à Londres au sein de l'emblématique quartier de BedZED (*Beddington Zero fossil Energy Development*). D'autres projets ont aussi vu le jour dans le monde, comme en Suède, à Malmö, ou au Portugal, à Mata de Sesimbra, et en France, à Lyon Confluence.



Principes de durabilité	Ambition	Enclencher... Ecoconception des Jeux	Démontrer... Eco-gestion des Jeux	Amplifier... Un héritage positif local	Impacter positivement... Un héritage positif mondial
 ÉNERGIE	Engager la transition énergétique des territoires vers un 100% EnRR⁶ en 2050	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un programme de rénovation énergétique des infrastructures existantes, à définir sur la base d'audits énergétiques préalables. Préfigurer les normes post 2024 pour les nouvelles constructions, garantissant des bâtiments à énergie positive, bas carbone, respectant les principes d'une architecture bioclimatique et intégrant des solutions d'adaptation aux aléas climatiques. Déployer des infrastructures de production d'énergies renouvelables et de récupération d'énergie sur les territoires selon la diversité des potentiels du territoire (biomasse, géothermie, solaire, hydrolienne...) et en recherchant l'expérimentation et l'innovation (data center, ...) & investir dans des projets d'énergies renouvelables, en invitant notamment au financement participatif. Développer l'innovation et l'expérimentation pour proposer des systèmes de mutualisation et de stockage énergétique. 	<ul style="list-style-type: none"> Garantir 100% d'énergie renouvelables et de récupération dans les achats pour les consommations électriques des sites olympiques (<i>via</i> contrat fournisseur si nécessaire). Mettre en place des chartes d'éco-gestion des bâtiments pour garantir leur sobriété énergétique en phase Jeux et post-Jeux. Sensibiliser à la sobriété énergétique par une communication en temps réel sur les consommations énergétiques, et à la production d'énergie renouvelable en valorisant les solutions innovantes : récupération de l'énergie piétonne et cycliste (visiteurs et sportifs) dans les stades et sur les espaces publics (route solaire, ...). Limiter les consommations liées à l'éclairage public en le limitant au strict nécessaire, en l'adaptant aux usages et en assurant des systèmes autonomes et alimentés par des sources d'énergies renouvelables pour les éclairages temporaires. 	<p>Une accélération de l'objectif 100% d'énergies renouvelables ou de récupération dans les consommations énergétiques des territoires à 2050.</p>	<p>Démonstration des engagements du Sommet des Elus Locaux.</p>
 ZÉRO DÉCHETS	Inscrire les territoires dans une trajectoire «Zéro déchet»	<ul style="list-style-type: none"> Travailler en concertation avec les acteurs de la construction pour garantir l'objectif de 95% de réemploi ou recyclage des déchets et terres de chantier des constructions liées aux Jeux. Prévoir des espaces de compost en proximité des futurs logements dans les aménagements et implanter un centre de tri sur le Village Olympique. Préfigurer la mise en place des objectifs de la politique « zéro déchet » (tels que la collecte des biodéchets) sur des périmètres restreints. 	<ul style="list-style-type: none"> Réduire la production de déchets à la source <i>via</i> des politiques d'achats exemplaires et mobilisant tous les acteurs de la chaîne de production : réduction du packaging, zéro contenant non réutilisable ou recyclable, réduction des supports de communication papier, ... Mettre en place une politique de prévention et de tri des déchets permettant de répondre aux objectifs : zéro déchet enfouis, 65 % de recyclage, et 35% de valorisation énergétique, avec 100% des biodéchets collectés séparément. Sensibiliser les visiteurs, athlètes, délégations, partenaires et prestataires à la prévention et au tri des déchets, <i>via</i> la mise en place de dispositifs d'informations, de systèmes de consignes, de <i>Green Patrols</i> et le déploiement de nombreuses infrastructures de tri. Intégrer une dimension ludique aux actions de sensibilisation. 	<p>Une amélioration des politiques de prévention des déchets en IDF permettant l'atteinte des objectifs zéro déchet enfoui et 100% de collecte des biodéchets à l'horizon 2025.</p>	<p>Une nouvelle référence en matière de politique de déchets pour les grands événements internationaux.</p>
 MOBILITÉS DURABLES	Faire baisser significativement les émissions de CO₂ liées aux transports en développant les modes actifs et les nouvelles mobilités propres	<ul style="list-style-type: none"> Garantir l'accessibilité de 100% des sites en transport en commun et en modes actifs. Permettre une programmation des villages (Olympique et Médias) qui garantissent à termes zéro stationnement par logement et une offre de parking(s) mutualisé(s) tertiaire / habitation. Doubler le linéaire d'aménagements cyclables, créer un «Réseau Express» de pistes sécurisées reliant les différents sites, et multiplier les infrastructures dédiées au vélo (stationnement sécurisés, bornes de chargement des vélos électriques, ...). Développer une offre de vélos à assistance électrique en flotte partagée sur l'ensemble des territoires pour inciter aux changements de comportements. Accélérer la transformation de la flotte bus RATP (IDF) et RTM (Marseille) pour garantir une desserte zéro émission lors des Jeux. Mettre en œuvre une politique exemplaire pour la logistique d'approvisionnement des chantiers : renforcement du fret ferroviaire et fluvial, mise en place d'une plateforme logistique mutualisée pour la construction des villages. Encourager l'ensemble des compagnies aériennes à s'engager dans une compensation de leurs émissions. Pour les compagnies déjà engagées dans le dispositif de croissance neutre en carbone de l'aviation civile internationale (OACI), ces engagements pourront permettre de dépasser les objectifs qui leur incombent⁷. 	<ul style="list-style-type: none"> Mener des actions de sensibilisation et mettre en œuvre des politiques tarifaires incitatives pour réduire la part du transport aérien et de la voiture individuelle pour l'accès des spectateurs aux villes de compétition. Responsabiliser en rendant obligatoire la compensation carbone des transports internationaux aériens des délégations et athlètes et en incitant les spectateurs à en faire de même (<i>via</i> le choix de projets). Déployer 100% des flottes dédiées zéro émission pour les délégations et athlètes et garantir 100% de part modale en transport en commun et modes actifs pour l'accès aux sites par une sensibilisation et la mise en œuvre de politiques de stationnement et politiques tarifaires incitatives : zéro parking public sur les sites olympiques, départs groupés en vélo vers les sites (en lien avec les associations cyclistes locales), ... Garantir la neutralité carbone de la logistique du dernier kilomètre : mutualisation des approvisionnements des sites <i>via</i> une/des plateforme(s) logistique, 100% véhicules zéro émission. 	<p>Une accélération de la transformation des réseaux de transports en commun francilien et marseillais vers des flottes zéro émission.</p> <p>Le renforcement des réseaux de pistes cyclables franciliens et marseillais.</p> <p>Une plateforme logistique exemplaire en Seine-Saint-Denis.</p>	<p>Une nouvelle référence en matière de politique de déplacements pour les grands événements internationaux.</p>

6. Energies renouvelables et de récupération.




7. En octobre 2016, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) a pris l'engagement d'assurer pour le secteur une croissance neutre en carbone à partir de 2020. Cet engagement sera mis en œuvre dans le cadre d'un dispositif international de compensation et de réduction (CORSIA), à ce jour rejoint par 66 pays dont la France. En 2024, ce dispositif sera encore à sa phase volontaire.

Principes de durabilité	Ambition	Enclencher... Écoconception des Jeux	Démontrer... Eco-gestion des Jeux	Amplifier... Un héritage positif local	Impacter positivement... Un héritage positif mondial
 <p>ALIMENTATION LOCALE & DURABLE</p>	<p>Permettre un approvisionnement en aliments sains, produits durablement, accessibles à tous et transformer le secteur agro-alimentaire pour l'environnement et l'économie locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la capacité d'adaptation et de résilience des territoires francilien et provençal au changement climatique grâce à l'agriculture : <ul style="list-style-type: none"> Protéger les surfaces agricoles menacées par l'artificialisation (partenariat entre le comité d'organisation et les SAFER et MIRAMAP pour le maintien et l'installation de paysans en agriculture biologique ou certifiée) Favoriser la diversification des productions agricoles et paysages (notamment grâce à la permaculture, l'agroforesterie...) Relocaliser une partie des productions animales en région francilienne et les préserver en PACA Renforcer la présence d'espaces végétalisés à vocation productive du point de vue alimentaire en intégrant des espaces d'agriculture urbaine sur les sites olympiques (au moins 70 % des espaces végétalisés). Préfigurer la mise en place des objectifs relatifs à l'offre alimentaire sur des périmètres restreints (tels que les écoles ou restaurants collectifs publics par exemple) et sensibiliser les scolaires aux enjeux d'une alimentation durable par l'implantation de potagers bios dans les écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> Proposer une offre de restauration sur sites, tous types de restauration confondus⁸, 100% certifiée (en privilégiant les certifications Agriculture Biologique et biodynamie, Haute Valeur Environnementale, Label Rouge, Appellation d'Origine Protégée, Bleu Blanc Cœur, Commerce équitable), de saison et dont l'approvisionnement est de préférence local, régional, puis élargi aux territoires proches, en France ou dans les pays voisins, si nécessaire.⁹ «Végétaliser» l'offre alimentaire : <ul style="list-style-type: none"> Proposer au minimum 1 «menu veggie & bio» par jour, par repas et par restaurateur (à base de protéines végétales). Proposer 50% de viande en moins par rapport à la consommation moyenne réelle française en 2016¹⁰ : en diminuant de 50 % la quantité de viande servie par repas ou en imposant aux restaurateurs de proposer au moins 50 % de plats sans viande au cours de l'événement (stock fixe : si toute la viande est consommée la première semaine, pas de réapprovisionnement en viande la deuxième semaine) Compléter l'offre de snacking par une offre saine et durable (fruits de saison, yaourts). Privilégier au travers des cahiers des charges : <ul style="list-style-type: none"> Des fournisseurs disposant de critères de qualité environnementale : zéro déforestation (pour les matières premières importées) Des fournisseurs engagés dans des démarches de soutien à l'agriculture biologique, la permaculture, l'agroforesterie Mobiliser restaurateurs, fournisseurs, associations, athlètes, délégations et grand public pour des Jeux zéro gaspillage alimentaire. Favoriser l'alimentation durable hors sites en proposant un label «Paris 2024» pour les restaurateurs (restauration collective dédiée aux Jeux et restauration commerciale) situés à proximité des sites ou en IDF et aux alentours de Marseille, selon le respect d'une charte alimentaire poursuivant les objectifs précités. Sensibiliser les visiteurs (et spectateurs <i>via</i> le digital), les athlètes, délégations, partenaires, prestataires et fournisseurs au changement des modes alimentaires, aux labels et modes de production, à la lutte contre le gaspillage alimentaire et aux services écosystémiques rendus par l'agriculture. 	<p>Une contribution au rééquilibrage de l'alimentation vers une plus grande part végétale.</p> <p>Une contribution à la reconstitution progressive de la filière maraîchère francilienne.</p> <p>La création d'espaces végétalisés à vocation productive.</p> <p>Une contribution à une agriculture française plus performante du point de vue environnemental.</p> <p>La sensibilisation à une alimentation saine et produite durablement lors des Jeux et <i>via</i> l'installation de potagers bio au sein des écoles maternelles et primaires franciliennes et marseillaises (plus de 7 400 établissements).</p>	<p>Une contribution à la progression de l'agriculture biologique et des modes de production durables.</p>




8. Sont considérés 4 types d'offres de restauration : restauration collective, *fast food*, restaurateurs partenaires du CIO et snacking.

9. Les objectifs relatifs à l'offre alimentaire font l'objet d'un focus, page 48.

10. cf. études scientifiques INCA2 et NutriNet-Santé.

Principes de durabilité	Ambition	Enclencher... Écoconception des Jeux	Démontrer... Eco-gestion des Jeux	Amplifier... Un héritage positif local	Impacter positivement... Un héritage positif mondial
 <p>MATÉRIAUX LOCAUX & DURABLES</p>	<p>Transformer le système d’approvisionnement en matières premières avec un impact positif net sur l’environnement et l’économie locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les constructions bois, avec un objectif de 50% des constructions neuves et rendre visible l’innovation bois sur un site emblématique¹⁰. Conduire une politique d’achats responsables sur l’ensemble des matériaux de construction, permettant de respecter : <ul style="list-style-type: none"> - 40% minimum des matériaux recyclés ; - 50% minimum des matériaux produits en France ; - 50% du bois certifié FSC et 100% du bois tropical ou boréal certifié FSC. Et de : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les matériaux biosourcés et peu émissifs ; - Limiter la présence de COV (composés organiques volatils), fibres minérales, de PCP (pentachlorophénol), de toluène, benzène, xylène, lindane, pour l’amélioration de la qualité de l’air intérieur. Garantir 100% des infrastructures temporaires démontables et réutilisables, avec une identification des filières de réemploi prioritairement sur le territoire francilien/français. Mener une politique d’achat responsable du papier (notamment au sein du comité d’organisation) en suivant les principes et outils PAP50 / Riposte Verte dès la phase écoconception des Jeux¹¹. 	<ul style="list-style-type: none"> Conduire des politiques d’achats responsables pour les objets promotionnels et produits dérivés, les objets et supports de communication et événementiels, visant : <ul style="list-style-type: none"> - zéro plastique non recyclable ; - au moins 80% de matériaux recyclés ; - 100% des matériaux collectés après usage pour réutilisation ou recyclage ; - 50% des produits et supports mutualisés et réutilisables pour les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques ; - 100% des textiles de marque ou sous licence «Paris 2024» certifiés (Fairtrade, Cotton made in Africa, BIO, GOTS ou BCI) - 100% des médailles en or écoresponsable. Les politiques d’achats devront imposer la délivrance d’une ACV pour chaque type de produit (conformité normes ISO 14040 et 20400) qui permettront d’orienter les achats vers les produits ayant le plus faible impact environnemental. Conduire des politiques d’achats de produits bois et papier selon les préconisations présentées dans le focus page 48. Intégrer des clauses d’éco-responsabilité (avec une pondération supérieure ou égale à 30% dans la notation) dans les cahiers des charges pour toute consultation d’entreprise prestataire. 	<p>La réutilisation de 100% des équipements temporaires dont au moins 50% sur le territoire national.</p> <p>Développement des filières locales de matériaux.</p>	<p>Zéro impact sur la nature dans le monde.</p> <p>Une nouvelle référence pour les outils merchandising et de communication pour les grands événements internationaux.</p>
 <p>GESTION DURABLE DE L’EAU</p>	<p>Assurer la préservation de la ressource en eau, en quantité et en qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Limiter au maximum l’imperméabilisation des sols en garantissant un objectif de zéro imperméabilisation nette par rapport à l’état initial et intégrer des systèmes de ruissellement de l’eau vers des espaces végétalisés pour tous les aménagements minéraux. Aménager des espaces végétalisés, et mettre en place des systèmes de noues paysagères, pour permettre la phytoépuration de l’eau, son ruissellement naturel et son stockage éventuel en cas de crues. Permettre par les choix d’aménagement de rendre les cheminements d’eau visibles et de valoriser ses fonctions écologiques, esthétiques, rafraîchissantes et ludiques. Favoriser dans les aménagements et constructions les économies et la récupération de l’eau et un recyclage <i>in situ</i> et garantir des installations et équipements exemplaires limitant la consommation de l’eau potable et installer des outils de gestion de la consommation d’eau. 	<ul style="list-style-type: none"> Zéro rejet dans le réseau d’assainissement pour toutes les nouvelles constructions. Garantir un arrosage à 100% issus d’eaux brutes / eaux non potables (récupération des eaux de pluies, eaux grises traitées biologiquement et refroidies, eaux d’exhaure, eau de Seine ...), grâce à la mise en place de bornes. Mener une politique d’achat responsable : <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier les essences peu consommatrices d’eau ; - 100% des produits d’entretien possèdent un écolabel ; Engager les partenaires hôteliers dans les démarches de gestion durable de l’eau. 100% des sites équipés de toilettes sèches (temporaires) et de fontaines à eau (pérennes) pour les visiteurs. Communiquer sur la qualité et la consommation de l’eau potable et sensibiliser le public au gaspillage et à la pollution de l’eau ; favoriser l’utilisation de gourdes. 	<p>Des réductions des consommations d’eau annuelles des territoires.</p>	
 <p>HABITATS NATURELS & BIODIVERSITÉ</p>	<p>Maintenir, créer et valoriser les espaces naturels ainsi que les espèces qu’ils abritent pour réduire leur érosion, lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de vie en ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> Garantir dans le choix des sites et aménagements : zéro artificialisation, zéro imperméabilisation nette des sols, limitation des infrastructures en sous-sol et dépollution des sols. Préserver et valoriser les espaces naturels existants, et développer un continuum écologique entre les trames vertes au sol (en favorisant notamment la perméabilité des sols) et sur les toits pour faciliter les circulations de la faune et de la flore, et recréer des espaces d’habitats naturels et des zones humides. Développer des continuités vertes entre les sites en s’appuyant et en valorisant la trame verte, bleue et brune. Créer des hectares d’espaces végétalisés supplémentaires sur l’ensemble des infrastructures (bâtiments, et aménagements). Garantir la labellisation <i>biodiversity</i> de 100% des bâtiments (neufs et rénovés) et des villages. Choisir des essences locales et adaptées, résilientes au changement climatique, favorisant la pollinisation. Utiliser la biodiversité et la Seine pour créer des «îlots de fraîcheur». 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les visiteurs à la biodiversité locale et à ses bienfaits par une valorisation des espaces végétalisés, des dispositifs d’information ludiques (y compris numériques) sur la faune et la flore présentes. Ces actions de sensibilisation devront se faire en lien avec les associations naturalistes locales. Mettre en œuvre une gestion écologique des espaces végétalisés (zéro phyto, zéro pesticide) et intégration de zones végétalisées de «non intervention». Limiter au maximum les pollutions lumineuses ornementales sur les sites tout en garantissant la sécurité des usagers sur les axes de circulation, vélos, piétonniers et routiers. 	<p>La création d’hectares végétalisés supplémentaires en Ile-de-France.</p> <p>Le renforcement des dispositifs de suivi de la faune et de la flore.</p>	

11. Les objectifs relatifs aux produits forestiers (bois et papier) font l’objet d’un focus page 52.

Principes de durabilité	Ambition	Enclencher... Ecoconception des Jeux	Démontrer... Eco-gestion des Jeux	Amplifier... Un héritage positif local	Impacter positivement... Un héritage positif mondial
 <p>CULTURE & PATRIMOINE LOCAL*</p>	<p>Développer dans le temps un sentiment d'appartenance Génération Paris 2024 avec la création d'un héritage immatériel</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développer les actions de concertation et de participation en mobilisant largement grâce notamment aux outils numériques. Proposer des projets participatifs sur les villages, sites olympiques emblématiques ou <i>live sites</i>. Développer des programmes d'éducation au sport et au développement durable. Mettre en place des dispositifs de sciences participatives pour l'inventaire de la faune et de la flore locale permettant de sensibiliser et d'impliquer les populations (notamment les pratiquants sportifs et les jeunes) tout en nourrissant l'analyse de l'impact environnemental des Jeux. 	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser le patrimoine local auprès des visiteurs, notamment <i>via</i> une offre combinée Paris 2024 + découverte des territoires. Mettre en place des solutions innovantes permettant d'enrichir l'expérience Paris 2024 des visiteurs et de développer celle des téléspectateurs (réalité augmentée permettant notamment la valorisation des solutions environnementales mises en œuvre, de l'histoire des lieux, ...). Déployer des actions de sensibilisation ludiques sur la thématique «Sports & Développement Durable» sur les sites olympiques et les <i>live sites</i>, <i>via</i> les télétransmissions et sur les réseaux sociaux. 	<p>La valorisation du patrimoine local pour les habitants et les touristes.</p>	<p>1 milliard de personnes sensibilisées aux enjeux du développement durable. <i>(correspond à 30% des téléspectateurs)</i></p>
 <p>ÉQUITÉ & DÉVELOPPEMENT LOCAL*</p>	<p>Répondre aux besoins des populations locales en développant l'économie circulaire, sociale et solidaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Garantir la cohérence des programmes de constructions liées aux Jeux avec les projets de développement locaux, en veillant notamment à leur évolutivité à moyen et long terme. Contribuer à la création de nouveaux emplois, et notamment d'emplois verts dans le domaine de la construction et favoriser l'emploi local et l'insertion à l'emploi des populations en difficultés. Travailler en lien avec les chambres de commerces pour favoriser l'implication des PME locales dans la préparation des Jeux, et favoriser l'innovation par la mise en place d'appels à idées / projets. Développer un réseau de recycleries sur le territoire francilien et marseillais et mettre en place des accords de partenariat avec les éco-organismes gérant les filières REP (responsabilité élargie des producteurs). 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'emploi local et l'insertion à l'emploi des populations en difficultés. 	<p>La création de 5 000 logements supplémentaires.</p> <p>L'amélioration de l'offre en équipements sportifs locaux.</p>	
 <p>QUALITÉ DE VIE & BIEN-ÊTRE*</p>	<p>Améliorer la qualité de vie en ville, malgré les impacts du changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Garantir des infrastructures et aménagements résilients aux impacts du changement climatique et qui permettent de protéger les visiteurs et habitants face aux événements climatiques extrêmes (canicules et inondations tout particulièrement). Une charte adaptation, définissant les recommandations à suivre en matière de formes urbaines, de matériaux, ... pourra ainsi être intégrée aux cahiers de prescriptions architecturales et paysagères des villages. Améliorer la qualité de l'air grâce : <ul style="list-style-type: none"> - à la mise en œuvre de politiques de mobilités durables (véhicules zéro émission, mise en place de politiques restrictives de circulation telles que des zones de circulations restreintes, accroissement des modes actifs, ...) permettant de viser une réduction d'au moins 50% des niveaux de PM10, PM2.5 et NOX par rapport à 2001. - dans les bâtiments neufs par une vigilance accrue au choix des matériaux, et aux systèmes d'aération; et dans les bâtiments existants en engageant les hôtels dans une démarche de labellisation. Accompagner ces mesures d'un renforcement des dispositifs de surveillance de la qualité de l'air, prioritairement sur les sites olympiques. Rendre la Seine accessible à la baignade en menant une politique de prévention des pollutions des réseaux d'assainissements qui engage l'ensemble des acteurs publics et privés. Garantir des infrastructures accessibles aux personnes à mobilité réduite et accélérer la mise en accessibilité des transports et espaces publics franciliens. 	<ul style="list-style-type: none"> Garantir l'accessibilité à des espaces végétalisés / de repos pour les athlètes et visiteurs sur tous les sites olympiques et sur les villages. Déployer des zones d'ombrage régulières, notamment sur les circulations piétonnes au sein des sites et entre les sites. Favoriser la distribution (vente/prêt) d'équipements adaptés aux fortes chaleurs ou pluies. Agrémenter les espaces publics de mobiliers urbains innovants offrant des espaces de repos, des espaces de convivialité et des espaces hyper connectés. Informers en temps réel sur la qualité de l'air et sur la qualité de l'eau. Garantir une information en temps réel sur les compétitions en cours, les temps de parcours, les animations, ... pour enrichir l'expérience Paris 2024. Développer des actions de sensibilisation sur les modes de vie plus sains et plus durables sur les sites olympiques, les villages, les <i>live sites</i>, les télétransmissions et sur les réseaux sociaux. 	<p>Des zones de baignade pour les habitants des collectivités d'Ile-de-France traversées par la Seine.</p> <p>Des équipements sportifs de proximité favorisant bien-être et santé.</p> <p>Un cadre de vie amélioré.</p>	<p>20 millions de personnes qui mettent en œuvre des pratiques écologiques au quotidien après les Jeux. <i>(correspond à 10% des personnes sensibilisées)</i></p>

* les objectifs inhérents à ces thématiques ne sont pas exhaustifs et sont à considérer en complémentarité de la politique Impact & Héritage de la candidature

FOCUS PRODUITS FORESTIERS & ALIMENTATION

Les objectifs inhérents à l'achat de produits forestiers et à l'alimentation durable méritent d'être détaillés. Les deux focus suivants proposent de les préciser et exposent les démarches à poursuivre pour atteindre l'excellence environnementale visée.



Pour le WWF France, Paris 2024 doit mener une stratégie alimentation durable permettant un approvisionnement en aliments sains, produits durablement, accessibles à tous et permettant de transformer le secteur agroalimentaire pour l'environnement et l'économie locale. Cette stratégie doit être pensée au regard d'un héritage positif qu'elle laissera pour les territoires en France et de sa contribution à la progression de l'agriculture biologique et des modes de production durables à travers le monde. Les plans d'actions devront être mis en œuvre dès la phase de préparation des Jeux et seront intensifiés durant leur fonctionnement.

Construites dans une logique d'impact multicritères, ces préconisations doivent permettre de trouver le juste équilibre entre une réduction de l'empreinte carbone alimentaire des Jeux, un approvisionnement durable qui n'est pas nécessairement local (par exemple la certification MSC ou ASC des poissons et fruits de mer), une préservation des ressources naturelles, un développement économique local, et enfin un modèle agricole rééquilibré.

Les 4 types d'offre de restauration et l'échelle de qualité environnementale dans les certifications

La stratégie alimentation doit concerner l'ensemble des prestataires proposant des offres de restauration, c'est-à-dire la restauration collective, les fast-foods, les restaurateurs partenaires du Comité international olympique, ainsi que les offres de snacking. Le niveau d'ambition pour chaque type d'offre de restauration peut être différent compte tenu des marges de manœuvre propres à chacun.

Une alimentation 100 % certifiée constitue une forte ambition pour Paris 2024. Cependant, toutes les certifications ne se valent pas du point de vue de leurs exigences environnementales, c'est pourquoi une priorisation a été réalisée de la plus exigeante à la moins exigeante (sachant qu'aucune certification n'est par construction exempte de critiques) :

- Agriculture biologique et biodynamie : intérêt du point de vue de l'absence de produits phytosanitaires et d'engrais de synthèse...
- Haute Valeur Environnementale (HVE) : intérêt du point de vue de la gestion de la biodiversité, de la ressource en eau, des phytosanitaires et engrais,
- Label Rouge : intérêt quant aux durées d'élevage, conditions de production...
- Appellation d'Origine Protégée (AOP) : intérêt pour les conditions de production et la typicité des produits,
- Bleu Blanc Cœur : intérêt quant à la limitation de la présence du soja dans l'alimentation animale, et donc indirectement de la déforestation induite en Amérique latine pour la production de soja.

Considérant que tous les prestataires de restauration ne disposent pas des mêmes marges de manœuvre, le niveau minimal d'exigence environnementale est variable.

Les choix d'approvisionnements

Pour les productions présentes sur le territoire français métropolitain (hors café, cacao...), le WWF France émet une exigence forte concernant la zone géographique d'approvisionnement. Celle-ci doit être de préférence locale, régionale, puis élargie aux territoires proches, en France ou dans les pays voisins, si nécessaire.

En plus du critère relatif à l'origine géographique, l'offre de restauration devra favoriser des certifications nécessitant un faible recours aux matières premières importées ayant un fort impact sur la biodiversité *via* l'alimentation animale (exemple du soja) et privilégiant le recours à des alternatives locales. En effet, il s'agit de réduire les impacts délocalisés de la production agricole, puisque même si un poulet peut être produit à proximité des sites olympiques, celui-ci a pu être nourri avec du soja provenant d'Amérique du Sud et ayant contribué à la déforestation. Cependant, le WWF France admet que certains fournisseurs puissent recourir à des matières premières importées. Dans ce cas, et afin de limiter les impacts environnementaux, celles-ci devront faire l'objet de certifications reconnues.

Enfin, la volonté de privilégier des productions issues des régions d'accueil pourra permettre de favoriser des agricultures qui s'inscrivent dans des principes de diversification des productions, à l'échelle de la région en réintroduisant des élevages dans les régions céréalières et vice versa, et à l'échelle d'une ferme, en favorisant le polyculture-élevage plutôt que les monocultures céréalières ou les élevages hors-sol.

Il s'agit finalement de laisser en héritage de véritables systèmes alimentaires territorialisées pour les régions concernées par les Jeux. Ils participeront de la reterritorialisation de la production agricole et de sa reconnexion avec les bassins de production, tout en assurant la préservation des ressources naturelles.

Le choix de la certification et la zone d'approvisionnement doit être mené par type d'aliment

Poissons et fruits de mer

100% certifiés MSC ou ASC. Elevage biologique à considérer aussi pour l'aquaculture.

Viande

- 100% certifiée BIO pour la restauration collective et minimum 100% AOP pour les Fast Food et les restaurateurs partenaires du comité d'organisation et du Comité international olympique.

- Origine : 100% France dont au minimum 40% à moins de 100 km pour l'approvisionnement des sites franciliens, et au minimum 40% à moins de 200 km pour l'approvisionnement des sites marseillais et autres sites.

Le rayon de 100 km autour des sites franciliens correspond à une zone d'approvisionnement comprenant l'ensemble de la région Ile-de-France et une partie des régions périphériques, à forte dominante céréalière, afin d'encourager une démarche de réintégration de l'élevage dans ces régions. Si le minimum de 40 %, seuil fixé de manière volontairement élevée, s'avère inatteignable, le seuil pourrait éventuellement être revu à la baisse (mais pas au-dessous de 30 %) et le rayon d'approvisionnement augmenté à 150 km.

La réflexion pour les autres sites suit la même logique et le rayon de 200 km a été choisi notamment afin de ne pas pénaliser les villes côtières.

Le choix d'un minimum de production à moins 100 ou 200 km des sites vise à redynamiser la production agricole régionale sans toutefois oublier les autres régions agricoles françaises.

Œufs

- 100% certifiés BIO ou « de poules élevées en plein air » (dont Label Rouge).

- Origine : 100% France dont au minimum 40% à moins de 100 km pour l'approvisionnement des sites franciliens et au minimum 40% à moins de 200 km pour l'approvisionnement des sites marseillais et autres sites.

Lait

- 100% Bio.

- Origine 100 % régions françaises ou frontalières.

Produits laitiers (fromages, yaourts, beurres, crèmes, crèmes glacées)

- 100% certifiés, privilégier dans l'ordre : BIO, HVE, Bleu Blanc Cœur, Label Rouge, AOP.

- Origine 100 % France.

Céréales & féculents

- 100% certifiés BIO.

- Origine : à moins de 100 km pour les sites franciliens, et à moins de 200 km pour les sites marseillais et autres sites.

Le rayon de 100 km autour des sites franciliens vise à privilégier les productions agricoles régionales principalement céréalières (61 % de la Surface Agricole Utile (SAU) d'Ile-de-France).

Légumes

- 100% de saison et certifiés BIO.

- Origine : 100 % France dont au minimum 50% provenant à moins de 100km pour les sites franciliens, au minimum 70% à moins de 200km pour les sites marseillais et autres sites.

Les rayons d'approvisionnement de 100 et 200 km autour des sites ont été choisis afin de respectivement encourager et soutenir une production légumière régionale sans toutefois oublier les autres régions agricoles françaises. Les pourcentages de 50 % pour les sites franciliens et 70 % pour les sites marseillais et autres sites ont été fixés afin d'être ambitieux tout en tenant compte des disparités de production légumière entre les régions. Cependant, si les seuils s'avéraient trop ambitieux, une réduction de l'ambition en termes de pourcentages pourrait être étudiée (dans la limite d'une baisse de l'ordre de 10 %) et les rayons d'approvisionnement augmentés de 50 km.

Fruits exotiques

100% de saison et certifiés BIO et *Fairtrade* ou *RainForest Alliance*

Autres fruits

- 100% de saison et certifiés BIO.

- Origine 100 % France.

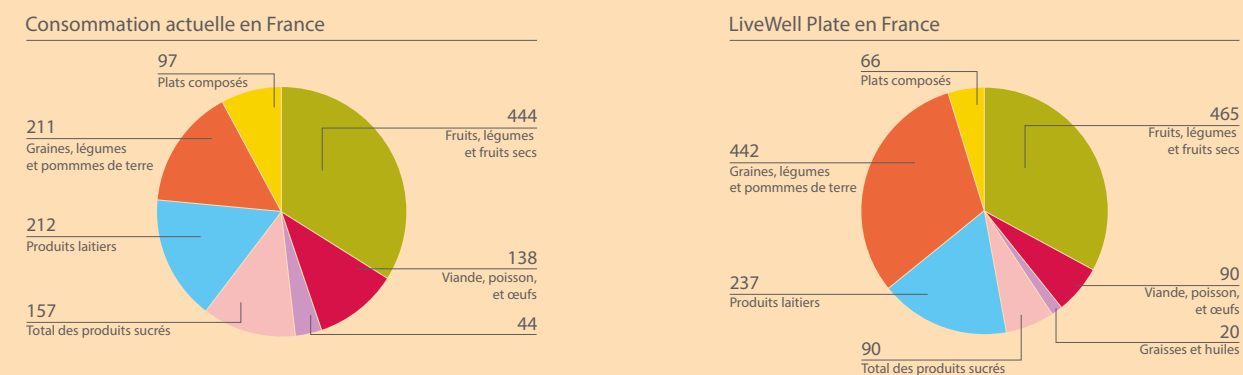
Café, cacao, thé, sucre, miel, noix

100% certifié, privilégier dans l'ordre : BIO, *Fairtrade* ou *Rainforest Alliance*

L'initiative européenne Livewell for LIFE (Low Impact Food in Europe ou « Bien vivre pour réduire l'impact alimentaire en Europe »)

Lancée en 2011, cette initiative, à laquelle a participé la France, a permis de mettre en évidence qu'il était possible que des régimes alimentaires à bas carbone permettent de contribuer à une réduction d'au moins 25 % d'émissions de GES en provenance de la chaîne d'approvisionnement alimentaire de l'Union Européenne, tout en respectant les recommandations nutritionnelles et en étant abordables du point de vue économique.

Les résultats, sous forme d'assiettes (cf. figure ci-dessous), représentent la quantité d'aliments consommés (par grande famille d'aliments), sur une journée (et donc les trois repas quotidiens).



Extrait du rapport *LiveWell for LIFE*, 2013

Cependant, il est possible d'appliquer les 6 principes de consommation élaborés dans le cadre de l'étude Livewell :

- manger plus de produits végétaux (légumes et céréales complètes de préférence) ;
- manger varié ;
- éviter le gaspillage alimentaire ;
- limiter la consommation de viande, aussi bien rouge que blanche ;
- consommer des aliments certifiés ;
- limiter les aliments gras, salés et sucrés.

Ces principes ont ainsi guidé l'élaboration de la stratégie Alimentation pour Paris 2024.

La lutte contre le gaspillage alimentaire

La lutte contre le gaspillage alimentaire doit également être une priorité du comité d'organisation et faire partie intégrante de sa stratégie pour une alimentation locale et durable. Elle devra mobiliser et engager l'ensemble des parties prenantes afin d'atteindre l'objectif de zéro gaspillage alimentaire :

- 100% des restaurateurs engagés dans les pratiques anti-gaspillage alimentaire ;
- Adaptation des portions (en particulier en restauration collective) ;
- Transmission des invendus / surplus à des associations locales et/ ou banques alimentaires ;
- Organisation d'événements avec les aliments non consommés (type Disco Soupe pour la réutilisation des légumes... ;
- Mise en place du compostage ou de la méthanisation des surplus alimentaires dont la redistribution n'est pas possible pour atteindre un objectif zéro déchet organique incinéré ou mis en décharge ;
- Propositions de solutions pérennes de compostage et/ou de collecte sélective des bio-déchets pour les futures constructions/rénovations qui auront une utilisation résidentielle ou d'activité (le compost pourrait être redistribué aux maraîchers ou aux associations de jardinage/jardins partagés installés aux alentours de ces sites).

Une sensibilisation/formation du personnel des Jeux intervenant sur les sites de restauration pourrait également être réalisée afin de leur permettre d'inciter les consommateurs à agir en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Enfin, le comité d'organisation pourra appuyer son travail sur les recommandations de l'ADEME en matière de gaspillage alimentaire.

FOCUS SUR LES OBJECTIFS RELATIFS AUX PRODUITS FORESTIERS

Le WWF France mène depuis quelques années des évaluations des politiques d'achat du papier et des produits bois des entreprises et des institutions publiques. Ces évaluations, rassemblées dans les guides Baromètre PAP50 et Baromètre Bois, analysent les engagements et les pratiques de consommation d'un échantillon d'entreprises et de collectivités publiques (régions, départements, grandes villes) et visent à les inciter à améliorer leurs performances environnementales.

Si les résultats du dernier Baromètre PAP50 2016 des entreprises sont encourageants et démontrent que, à travers la mise en place d'une politique réfléchie et une implication simple chaque maillon clé de la décision « papier » dans l'entreprise, il est possible d'avoir une haute responsabilité environnementale des usages du papier, les derniers résultats du Baromètre Bois 2015 ne sont quant à eux pas très encourageants. Le sujet de l'approvisionnement en bois est encore mal connu et ses multiples dimensions restent mal comprises : valeur des bois tropicaux, intérêt du bois local, définition de la légalité et de la certification, durabilité...

Les organisations publiques et parapubliques ont un devoir d'exemplarité, d'innovation et de transparence. Une politique d'approvisionnement bois responsable agit autant sur l'environnement (limitation des émissions de CO2) et l'économie (réduction des dépenses publiques) que sur le social en appliquant les principes de l'économie durable et circulaire en France.

En tant qu'organisme parapublic, le comité d'organisation Paris 2024 devra s'illustrer dans la mise en œuvre de politiques d'achats responsables et pourrait saisir l'occasion des Jeux pour faire de Paris 2024 :

1. Une vitrine de l'innovation dans l'industrie du bois (hors énergie-bois)

2. Un levier d'accélération de la gestion durable de forêts identifiables

Un investissement dans les services achats est indispensable, en commençant par l'écriture de politiques d'approvisionnement bois et papier durables puis la mise en place de procédures et d'outils de suivi des achats fiables.

Ces politiques devront préciser les objectifs à atteindre par type de produit :

Construction bois

- 50% de construction bois, dont au moins 50% certifié FSC ;
- 100% du bois tropical ou boréal certifié FSC ;
- Rendre visible l'innovation bois sur des sites emblématiques.

Ameublement

- 30% des meubles en bois labellisés FSC ;
- 100% du bois tropical ou boréal certifié FSC ;
- 100% réemploi après les Jeux.

Construction légère, aménagement intérieur, support d'exposition

- 100% de bois ou autres matériaux recyclés ;
- 100% du bois tropical ou boréal certifié FSC.

Papier

- 100% du papier (graphique, hygiène, imprimerie) est 100% recyclé labellisé Ange Bleu ou FSC/Ecolabel européen, de préférence français pour valoriser l'expérience du modèle français (de collecte et les entreprises de productions de papier recyclé) ;
- 100% des imprimeurs labellisés Imprim'vert ;
- Collecte séparée des papiers en vue du recyclage sur tous les sites : partenariat avec les recycleurs ou avec l'économie sociale et solidaire en la matière ou avec des initiatives de type *Recygo* de La Poste ;
- Transparence sur 100% des documents produits : 3 logos papier-imprimeur-collecte soit logos Ange bleu, FSC, Imprim'vert et Triman/Ecofolio.

Enfin, le comité d'organisation devra veiller à intégrer dans ses politiques d'approvisionnement une stratégie de gestion durable des forêts qui permettra de :

- Lier certains produits de Paris2024 aux territoires forestiers d'où ils proviennent de façon à être en capacité de garantir et de communiquer sur la durabilité « de la forêt au recyclage » (Paris, régions de France dont Ile-de-France) ;
- La mise en œuvre d'un suivi permettant de démontrer que les Jeux sont Zéro Net Déforestation.



Extrait du Baromètre Bois 2015, la première évaluation de la politique bois des collectivités publiques.



© KNSP / PARIS 2024

REMERCIEMENTS

Nous remercions le comité de candidature Paris 2024 pour nous avoir proposé de nous joindre à eux dans cette formidable aventure : leurs co-présidents Tony Estanguet et Bernard Lapasset, ainsi que Jérôme Lachaze, responsable durabilité.

L'ambition et les objectifs présentés dans ce document sont le fruit d'un travail partenarial, issu des contributions d'un groupe d'experts du WWF France, mais également des réflexions menées au sein des instances émanant du comité de candidature.

Nous tenons ainsi à remercier les membres du Comité d'Excellence Environnementale et du Groupe Durabilité.

Nous remercions également chaleureusement tous ceux qui ont enrichi ces recommandations par leurs contributions : l'ADEME, AirParif, la Caisse des Dépôts, la Caisse des Dépôts Biodiversité, EcoAct, l'association Fermes d'Avenir, le FSC France, les équipes du Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), les équipes du Secrétariat Général de la COP21 ainsi que Team Planet Sport.

Enfin, nous saluons l'implication des élus et institutionnels nationaux avec qui nous avons partagé au fil de l'eau notre réflexion :

- Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargée des relations internationales sur le Climat,
- Thierry Braillard, Secrétaire d'Etat chargé des sports, et ses équipes,
- Anne Hidalgo, Maire de Paris, et ses équipes,
- Vincent Capo-Cannellas, Sénateur Maire du Bourget,
- Patrice Braouezec, Président de Plaine Commune, et ses équipes,
- Yann Wehring, Conseiller régional d'Ile-de-France.

Membres du Comité d'Excellence Environnementale :

Isabelle Autissier – présidente du WWF France, **Agnès b.** – créatrice de mode, **Célia Blauel** - adjointe en charge du Développement durable, de l'Environnement, de l'Eau et du Plan climat auprès de la Maire de Paris, présidente de l'Eau de Paris, **Gilles Boeuf** – conseiller scientifique pour l'Environnement, la Biodiversité et le Climat auprès de Ségolène Royale et ancien président du Musée national d'histoire naturelle, **Allain Bougrain-Dubourg** – président de la LPO, **Ophélie David** – championne du Monde de skicross, **Maxime de Rostolan** – directeur de l'association Fermes d'avenir, **Nathalie Dechy** – ancienne joueuse mondiale de tennis et membre du comité de pilotage de Roland Garros, **Lucie Décosse** – championne olympique de Judo, **Anne-Marie Ducroux** – présidente de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes, **Mathieu Flamini** – footballeur international français, **Wilfrid Forgues** – champion olympique de canoë biplace et président de l'association Du flocon à la vague, **Aurélien Furet** – président du Réseau francilien des acteurs du réemploi, **Valérie Masson-Delmotte** – paléoclimatologue et membre du GIEC, **Cyril Moré** – champion paralympique d'Escrime et champion de France handisport de Ski, **Anne-Sophie Novel** – docteur en économie, blogueuse et journaliste 2.0, **François Pasteau** – chef du restaurant l'Epi Dupin et directeur de l'association Bon pour le climat, **Gérard Penot** – urbaniste et Grand Prix de l'urbanisme 2015, **Patricia Ricard** – présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard, **Patricia Savin** – avocate et présidente de l'Orée, **Jean-Pierre Siutat** – président de la Fédération française de basket-ball et vice-président délégué du CNOSF, **Jean-François Tordo** – joueur de Rugby, **Laurence Tubiana** – économiste et diplomate, Ambassadrice pour les négociations climatiques, **Yann Wehring** – conseiller de Paris et conseiller régional d'Ile-de-France.



WWF

100%
RECYCLÉ
ET
RECYCLABLE



206

nations représentées
aux Jeux Olympiques,
175 aux Jeux Paralympiques

33^{ÈME}

olympiades de l'ère
moderne en 2024

3 MILLIONS

de spectateurs

2°C

l'augmentation de la
température moyenne de la
planète à ne pas dépasser

55%

l'objectif de réduction des
émissions des gaz à effet de serre
de Paris 2024 par rapport aux
Jeux de Londres 2012



ENSEMBLE
POUR L'EXCELLENCE
ENVIRONNEMENTALE
DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES



PARIS
Jeux Olympiques de 2024